

Le plan d'enseignement du préscolaire du Lycée franco-finlandais d'Helsinki

Le plan d'enseignement du préscolaire du Lycée franco-finlandais d'Helsinki

Ville Helsinki

L'école Lycée franco-finlandais d'Helsinki

Approuvé par le comité de direction du Lycée franco-finlandais d'Helsinki le 11.6.2025

Contenu

1. Organisation de l'enseignement préscolaire	4
1.1. L'enseignement préscolaire dans le Lycée franco-finlandais d'Helsinki	4
1.2. Mission spécifique du Lycée franco-finlandais d'Helsinki	4
1.3. Principes d'admission des élèves	4
1.4. Principes généraux de l'enseignement préscolaire	5
2. La mission et les objectifs généraux de l'enseignement préscolaire	5
2.1. Obligations régissant l'organisation de l'enseignement préscolaire	6
2.2. L'éducation préscolaire comme partie intégrante du parcours d'apprentissage ..	8
2.3. Base de valeur	9
2.4. Concept d'apprentissage	10
2.5. Compétences transversales dans l'enseignement préscolaire	10
3. Culture d'action du préscolaire	13
3.1. Principes guidant le développement de la culture d'action	13
3.2. Environnements d'apprentissage dans l'enseignement préscolaire	15
3.3. Coopération durant l'année préscolaire et lors des passages d'un cycle à l'autre	16
4. Principes de mise en œuvre de l'enseignement préscolaire	18
4.1. Méthodes de travail variées	18
4.2. Évaluation pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage	19
4.3. Objectifs communs de l'enseignement et les modules d'apprentissage	20
4.1.1. Nombreux formes d'expression	21
4.1.2. Monde riche de langues	23
4.1.3. Moi et notre communauté	25
4.1.4. J'explore et j'agis dans mon environnement	26
4.1.5. Je grandis et je me développe	29
5. Soutien d'apprentissage et de participation à l'éducation préscolaire	30
5.1. Le droit de l'enfant au soutien d'apprentissage et à sa participation à l'enseignement préscolaire	30
5.1.1. Principes guidant l'organisation du soutien	31
5.1.2. Continuum de soutien de l'enseignement précoce au préscolaire et à l'enseignement fondamental	32
5.2. Modalités d'enseignement et formes de soutien spécifiques aux groupes qui favorisent les conditions d'apprentissage	33
5.3. Soutien individuel à l'enfant	35
5.4. Coopération liée au soutien à l'apprentissage et à la participation à l'enseignement préscolaire	36
5.4.1. Coopération avec le tuteur et l'enfant	37
5.4.2. Coopération multiprofessionnelle et multidisciplinaire	37
5.5. Dispositions particulières pour l'enseignement préscolaire en raison du besoin de soutien ou de l'état de santé de l'enfant	38
6. Services du bien-être des élèves	39

1. Organisation de l'enseignement préscolaire

1.1. L'enseignement préscolaire dans le Lycée franco-finlandais d'Helsinki

Le comité de direction du Lycée franco-finlandais d'Helsinki a approuvé le plan d'enseignement lors de la réunion du xx.xx.xxxx. Le plan d'enseignement est conforme au règlement OPH-533-2025 émis par l'Agence national de l'éducation et a été introduit le 1er août 2025.

1.2. Mission spécifique du Lycée franco-finlandais d'Helsinki

Le Lycée franco-finlandais d'Helsinki est une école d'État de langue à mission éducative particulière, où l'enseignement est dispensé en finnois et en français. L'école propose un programme préscolaire d'un an, des classes d'enseignement fondamental de la 1^{re} à la 9^e année et un lycée. Un jardin d'enfant francophone gérée par l'Association des Amis de l'École Française fonctionne dans les locaux de l'école. Les enfants ont la possibilité de passer du jardin d'enfant à l'école préscolaire puis à l'enseignement fondamental.

Le programme préscolaire du Lycée franco-finlandais d'Helsinki a été élaboré en tenant compte des principes du plan d'enseignement précoce élaboré par l'Agence national de l'enseignement et du programme d'enseignement fondamental du Lycée franco-finlandais d'Helsinki. En outre, le programme préscolaire prend en compte d'autres réglementations et instructions concernant les prestataires d'éducation préscolaire.

La mission spécifique de l'école est de proposer un enseignement mettant l'accent sur la langue française et la culture francophone. L'objectif est que les élèves et les étudiants acquièrent d'excellentes compétences linguistiques et des connaissances et compétences approfondies en langue française. De plus, l'enseignement met l'accent sur une connaissance diversifiée de la culture francophone.

L'école offre un environnement d'apprentissage sécuritaire de la maternelle au lycée. L'apprentissage de la langue est soutenu par un modèle d'enseignement bilingue, où l'enseignement est dispensé par des enseignants francophones et finnophones.

1.3. Principes d'admission des élèves

Admission des élèves en provenance du jardin d'enfant de l'association des Amis de l'École Française

- Les élèves en provenance du jardin d'enfant de l'association des Amis de l'École Française passent directement au préscolaire. Il faut remplir un formulaire d'inscription dans le système de l'école.
- La décision d'admission s'effectue en coopération avec la proviseure adjointe, les professeurs du préscolaire et le personnel du jardin d'enfant. La décision est prise par la proviseure.

Admission des élèves extérieurs du jardin d'enfant de l'association des Amis de l'École Française

- Un maximum de 20 élèves sont admis à l'école maternelle sur la base de tests de langue.
- Les tests de langue sont organisés en février. Le candidat doit avoir minimum la moitié des points en test de français et en test de finnois.
- Les places au préscolaire seront attribuées en priorité aux candidats frères et sœurs, et les places restantes seront tirées au sort parmi les candidats acceptés.

Conditions spéciales pour les places d'immersion linguistique

- Si des places restent vacantes, l'élève peut être admis au programme d'immersion linguistique sur la base d'un test de langue finnoise uniquement. Cela nécessite un score d'au moins 80 % au test de langue finnois.

1.4. Principes généraux de l'enseignement préscolaire

Le plan d'enseignement préscolaire du Lycée franco-finlandais d'Helsinki est rédigé en finnois et traduit en français. Le plan d'enseignement préscolaire a été rédigé en coopération avec les professeurs et le personnel et les tuteurs et les élèves ont été entendus pour la rédaction. Le personnel de soins aux élèves représentant les services sociaux et de santé de la ville d'Helsinki a été impliqué dans la préparation du plan.

Les particularités de l'enseignement préscolaire au Lycée franco-finlandais d'Helsinki sont que l'enseignement est organisé en français et qu'il existe une étroite collaboration avec l'enseignement fondamental et le lycée, ainsi qu'avec l'école maternelle de l'Association des Amis de l'École Française. Les activités sont planifiées en parallèle avec les activités de l'après-midi qui complètent l'éducation précoce afin que la journée préscolaire de l'enfant reste un tout complet. Le préscolaire suit le calendrier scolaire du Lycée franco-finlandais d'Helsinki. Le plan annuel de l'école détaille les procédures d'organisation de l'éducation préscolaire pour chaque année scolaire.

Les activités préscolaires sont suivies et évaluées régulièrement dans le cadre de l'évaluation du fonctionnement de l'école. Les professeurs et le personnel participent à l'évaluation qui sert à développer l'activité. Dans le cadre de l'évaluation des activités, les tuteurs sont consultés lors des réunions entre enseignants et tuteurs et dans les discussions LEOPS (plan d'enseignement préscolaire individuel). Les élèves sont consultés dans l'évaluation et le développement des activités en fonction de leur âge dans le cadre de la planification de l'éducation préscolaire. Le plan d'enseignement préscolaire sera mis à jour si nécessaire.

2. La mission et les objectifs généraux de l'enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire est une période importante dans la vie de l'enfant. L'éducation préscolaire est planifiée et mise en œuvre de manière que les enfants aient la possibilité de s'enthousiasmer, d'expérimenter et d'apprendre de nouvelles choses. Lorsque les enfants jouent et agissent dans différents environnements d'apprentissage, ils élargissent leurs connaissances et leurs compétences dans différents domaines. Au préscolaire, les enfants ont la possibilité d'interagir de manière diversifiée et de renforcer leurs compétences sociales. L'objectif est que les enfants apprennent à apprécier l'égalité des personnes et leur propre caractère unique.

L'enseignement précoce et l'enseignement préscolaire et fondamental qu'elle comprend, forment un tout cohérent pour le développement, l'apprentissage et le bien-être de l'enfant et constituent la base de l'apprentissage tout au long de la vie. Les activités sont planifiées dans une perspective

centrée sur l'enfant et leur objectif est de renforcer l'image positive de soi de l'enfant et sa perception de lui-même en tant qu'apprenant. L'enseignement préscolaire est développé et organisé conformément aux principes d'inclusion. Ces principes incluent l'égalité des droits pour tous les enfants, l'égalité, la non-discrimination, l'appréciation de la diversité, l'inclusion sociale et communautaire. L'inclusivité est un concept large et est considérée comme un principe, une valeur et une façon de penser holistique qui s'applique à tous les enfants et est liée à l'organisation de l'enseignement préscolaire. L'enseignement préscolaire joue un rôle majeur dans la détection précoce des besoins de soutien des enfants, en leur fournissant un soutien et en prévenant en même temps les difficultés. L'enfant a droit à un soutien dans son apprentissage et à sa participation à l'éducation préscolaire (chapitre 5).

Conformément à la mission particulière du Lycée franco-finlandais d'Helsinki, l'enseignement préscolaire est dispensé principalement en français. Les différents besoins et points de départ des enfants sont pris en compte dans l'enseignement et le soutien à l'apprentissage de la langue. L'enseignement est différencié de manière appropriée.

Les différentes origines linguistiques et culturelles et les capacités des enfants sont prises en compte dans l'enseignement préscolaire. L'objectif de l'éducation préscolaire est de soutenir la croissance des identités linguistiques et culturelles de chaque enfant et d'apprendre aux enfants à respecter les différentes langues et cultures. L'objectif spécifique est de soutenir la maîtrise de différentes langues des enfants bilingues et multilingues.

L'enseignement préscolaire au Lycée franco-finlandais d'Helsinki se sert de la période sensible des enfants pour l'apprentissage précoce des langues. L'enseignement crée des situations d'apprentissage des langues motivantes qui constituent les bases d'un apprentissage des langues tout au long de la vie. L'objectif est que les activités dans un environnement multilingue développent la conscience linguistique des enfants. L'identité linguistique bilingue ou multilingue des enfants est soutenue et des opportunités leur sont offertes d'utiliser et d'acquérir des langues de manière fonctionnelle et ludique. De plus, une variété de cultures, consciemment mises en évidence et discutées, se rencontrent naturellement dans un enseignement organisé de cette manière.

L'enseignement préscolaire à l'école vise à créer les compétences dont les enfants ont besoin pour fonctionner dans un environnement bilingue, de sorte que la langue française n'est pas seulement le sujet de l'enseignement et de l'apprentissage, mais est également utilisée dans les modules d'enseignement et d'apprentissage et dans les activités préscolaires quotidiennes.

L'enseignement préscolaire est un ensemble dans lequel les deux langues sont présentes et se développent progressivement grâce au modelage de l'enseignant et à la participation active des enfants. Les enfants sont encouragés à utiliser les langues de la manière diversifiée. Les cultures liées aux langues d'enseignement sont également mises à la portée des enfants. L'objectif est d'être préparé à poursuivre ses études dans les deux langues dans l'enseignement fondamental au Lycée franco-finlandais d'Helsinki.

2.1. Obligations régissant l'organisation de l'enseignement préscolaire

Les obligations régissant l'organisation de l'enseignement préscolaire sont fondées sur la Constitution de la Finlande, la loi et le décret sur l'éducation de base et le décret gouvernemental publié en vertu de celle-ci, la loi sur le bien-être des élèves et des étudiants et les fondements du programme d'enseignement préscolaire. Si l'enfant participe à l'enseignement précoce qui complète l'enseignement préscolaire en plus de l'enseignement préscolaire, l'organisation de l'enseignement précoce est régie par la Loi sur l'enseignement précoce.

L'intérêt supérieur de l'enfant est pris en compte lors de la planification, de l'organisation et de la décision concernant l'éducation préscolaire. Lors de l'organisation de l'enseignement, les obligations découlant d'autres législations et accords internationaux auxquels la Finlande est liée sont également prises en compte. Il s'agit notamment de la loi sur la non-discrimination, de la loi sur l'égalité, de la Convention européenne des droits de l'homme, de la Convention des Nations

Unies relative aux droits de l'enfant, de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones de 2007 et des Objectifs de développement durable des Nations Unies. La loi sur la procédure administrative et la loi sur la publicité des activités des autorités publiques s'appliquent également à l'enseignement préscolaire.

Selon la Constitution finlandaise, nul ne peut être placé dans une situation différente sans motifs acceptables fondés sur le sexe, l'âge, l'origine, la langue, la religion, les croyances, les opinions, l'état de santé, le handicap ou toute autre raison liée à la personne.

Selon la loi sur l'enseignement fondamental, l'objectif de l'enseignement préscolaire est de contribuer à soutenir la croissance des enfants en tant qu'êtres humains et membres éthiquement responsables de la société, et de leur fournir les connaissances et les compétences nécessaires à la vie. La loi stipule que l'objectif de l'enseignement préscolaire, dans le cadre de l'enseignement précoce, est d'améliorer les conditions d'apprentissage des enfants. L'enseignement préscolaire a également une mission culturelle et la tâche de promouvoir l'égalité, et l'enseignement doit assurer une égalité suffisante dans tout le pays. Des objectifs plus spécifiques de l'enseignement et de l'éducation sont définis dans un décret gouvernemental.

L'enseignement préscolaire est mis en œuvre conformément à un programme préscolaire préparé sur la base des principes du programme préscolaire. Tout le personnel préscolaire est responsable de veiller à ce que l'enseignement préscolaire soit mise en œuvre de manière planifiée. L'enseignement préscolaire prend en compte les contextes linguistiques, culturels et idéologiques des enfants. Les opinions des enfants sont écoutées et le développement de leur identité est soutenu.

Les parents ont le droit de recevoir des informations sur les objectifs et les activités de l'enseignement préscolaire avant même de s'inscrire à l'enseignement préscolaire, ainsi que sur la journée préscolaire de leur enfant pendant l'enseignement préscolaire. Les opinions et les informations des tuteurs sont entendues et leurs commentaires sont utilisés dans le développement de l'enseignement préscolaire.

L'enseignement préscolaire, le matériel et l'équipement pédagogiques utilisés dans l'enseignement ainsi que le soutien nécessaire aux élèves sont gratuits. Les enfants se voient offrir un repas complet et gratuit tous les jours de l'enseignement préscolaire dans un environnement de restauration supervisé.

La sécurité est prise en compte dans les environnements d'apprentissage et dans toutes les activités préscolaires. La base de la sécurité des enfants repose sur une culture d'action fondée sur le respect mutuel et l'attention, ainsi que sur des environnements d'apprentissage adaptés à l'enseignement préscolaire. Les enfants sont guidés, individuellement et en groupe, pour assumer la responsabilité de leur propre comportement et pour s'assurer que le groupe n'harcèle pas, ne discrimine pas et ne met pas en danger les autres. Les tâches liées à la sécurité sont abordées plus en détail dans les chapitres 3 et 6. Lors de l'organisation de l'enseignement, les réglementations relatives à la sécurité au travail, les réglementations concernant les données personnelles et les réglementations régissant l'enquête sur les antécédents criminels des personnes travaillant avec des enfants sont également prises en compte. Dans l'enseignement préscolaire, des discussions pédagogiques et des mesures disciplinaires conformes à la loi sur l'enseignement fondamental sont utilisées, si nécessaire, d'une manière adaptée à l'enseignement préscolaire. Le Lycée franco-finlandais d'Helsinki dispose d'un plan commun à l'échelle de l'école pour le recours aux discussions pédagogiques et aux mesures disciplinaires.

Les langues d'enseignement dans l'enseignement préscolaire au Lycée franco-finlandais d'Helsinki sont le finnois et le français. L'enseignement préscolaire dure une année scolaire et est dispensée tous les jours de 8h00 à 13h15 selon le calendrier scolaire.

On s'inscrit à l'enseignement préscolaire l'année où l'enfant a six ans. Les tests de langue sont organisés pour les candidats. Si l'enfant reçoit une place au préscolaire de l'école, le tuteur doit s'assurer que l'enfant participe à l'enseignement préscolaire. Un enfant participant à l'enseignement préscolaire a le droit de recevoir l'enseignement précoce qui complète l'enseignement préscolaire.

2.2. L'éducation préscolaire comme partie intégrante du parcours d'apprentissage

L'enseignement précoce et l'enseignement préscolaire et fondamental forment un tout cohérent pour le développement, l'apprentissage et le bien-être de l'enfant. Le point de départ d'un ensemble de haute qualité est que les enseignants et les autres personnels connaissent les différentes étapes du parcours d'apprentissage, leurs objectifs clés, leurs caractéristiques et leurs pratiques. Afin de soutenir le développement, l'apprentissage et le bien-être des enfants, les phases de transition sont planifiées et évaluées de manière collaborative, comme décrit dans la section 3.3. Le personnel enseignant et autre collabore avec les tuteurs à toutes les étapes du parcours d'apprentissage des enfants. L'objectif est que le parcours d'apprentissage de chaque enfant, de l'enseignement précoce à l'enseignement préscolaire et ensuite à l'enseignement fondamental, se poursuive de manière flexible en fonction des besoins de l'enfant. Au Lycée franco-finlandais d'Helsinki, l'enseignement préscolaire fonctionne en parfaite synergie avec l'enseignement précoce complémentaire, l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire du lycée.

Selon le décret gouvernemental, l'objectif spécifique de l'enseignement préscolaire est de promouvoir le développement et les opportunités d'apprentissage des enfants en coopération avec les tuteurs, et de renforcer les compétences sociales et l'estime de soi saine des enfants par le jeu et des expériences d'apprentissage positives. L'enseignement préscolaire utilise une pédagogie adaptée à l'enseignement précoce et respecte les intérêts des enfants dans l'organisation de l'enseignement. Le jeu sous ses diverses formes est fortement présent dans les activités préscolaires. Les tuteurs sont des partenaires importants dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des activités. Si nécessaire, une coopération multidisciplinaire est mise en œuvre pour organiser le soutien à l'apprentissage et à la participation à l'enseignement préscolaire, ainsi que la prise en charge des élèves.

L'enseignement préscolaire est une activité axée sur objectifs. Les objectifs de l'enseignement sont déterminés en fonction des principes du programme d'enseignement et du programme local élaboré sur cette base. Le programme ne fixe pas d'objectifs communs quant aux niveaux de compétence des enfants. Les objectifs considérés individuellement profitent à l'apprentissage des enfants. L'enseignant discute donc des besoins, des souhaits et de l'apprentissage individuels de chaque enfant avec l'enfant et son tuteur. Le personnel du préscolaire prend en compte ces besoins et ces souhaits lors de la planification de l'enseignement et du développement des environnements d'apprentissage. Pour améliorer l'établissement d'objectifs, l'enseignant, en collaboration avec l'enfant et le tuteur, prépare un plan d'apprentissage préscolaire, LEOPS, pour chaque enfant.

L'enseignement préscolaire surveille et soutient le développement physique, psychologique et social de chaque enfant, ainsi que le développement de ses connaissances et de ses compétences. L'objectif est également d'essayer de prévenir d'éventuelles difficultés qui pourraient survenir. L'image de soi de l'enfant est renforcée par une interaction appréciative, des expériences d'apprentissage diversifiées et des commentaires encourageants. Pendant l'enseignement préscolaire, les enfants apprennent à connaître leur environnement local, ses habitants, sa nature et leur diversité. Le jeu et l'utilisation de l'imagination sont importants pour le développement positif des enfants et pour l'apprentissage de nouvelles connaissances et compétences. L'enseignement préscolaire offre aux enfants des possibilités d'interaction, différentes formes d'expression et de nouvelles expériences. Les intérêts des enfants sont explorés ensemble dans divers environnements d'apprentissage. Cela offre aux enfants la possibilité de se faire des amis, d'apprécier l'apprentissage et d'explorer de nouveaux centres d'intérêt.

Une fois qu'un enfant commence l'enseignement préscolaire, il participe à toutes les activités. Le tuteur, l'enseignant et le personnel impliqués dans l'organisation de l'enseignement préscolaire travaillent ensemble pour garantir que les enfants participent régulièrement aux activités préscolaires.

2.3. Base de valeurs

Les principes généraux de la base de valeurs du programme préscolaire sont la primauté de l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit de l'enfant au bien-être, aux soins et à la protection, en tenant compte de l'opinion de l'enfant et de l'exigence d'un traitement égal et équitable, des principes inclusifs et de l'interdiction de la discrimination à l'égard des enfants conformément à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, à la loi sur l'éducation de base et à la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées .

L'enseignement préscolaire est basée sur le concept de la valeur intrinsèque de l'enfance. Chaque enfant est unique et précieux tel qu'il est. Chaque enfant a le droit d'être entendu, vu, pris en compte et compris en tant qu'individu et en tant que membre de sa communauté. Les enfants ont le droit d'apprendre et de construire leur compréhension d'eux-mêmes et du monde selon leurs propres points de départ.

Les enfants ont le droit d'apprendre en jouant et d'apprécier ce qu'ils apprennent. Les expériences et les compétences antérieures des enfants font partie de leur parcours d'apprentissage. La diversité des enfants et leurs différentes manières d'agir et d'apprendre sont valorisées. Les perceptions et les opinions des enfants sont considérées comme importantes et ils participent à la construction d'environnements d'apprentissage et, selon leurs capacités, à la planification et à l'évaluation des activités. Les enfants sont encouragés à travailler ensemble et à faire partie de la communauté.

Chaque enfant a droit à une bonne éducation. Le retour encourageant et le traitement équitable font partie d'une bonne éducation préscolaire. Les enfants ont le droit de s'exprimer et d'exprimer leurs pensées, de gérer leurs émotions et leurs conflits et d'essayer d'apprendre de nouvelles choses. L'enseignement préscolaire soutient la capacité des enfants à comprendre les valeurs, à suivre des modes de vie sains et à développer leurs compétences émotionnelles et leur sens de la beauté.

La coopération entre le personnel du préscolaire et les tuteurs contribue à assurer le bien-être des enfants. L'attitude ouverte et respectueuse du personnel du préscolaire envers les familles diverses et les divers points de vue, religions, traditions et perspectives éducatives des foyers est le fondement d'une interaction et d'un enseignement constructifs.

L'enseignement préscolaire suit les principes d'un mode de vie durable et prend en compte les dimensions sociales, culturelles, économiques et écologiques. L'enseignement préscolaire en tant qu'environnement opérationnel favorise l'égalité des enfants. Cela inclut, entre autres, l'égalité des opinions et l'égalité des sexes. L'enseignement préscolaire favorise les opportunités pour les enfants de développer leurs capacités et de faire des choix sans attentes ni restrictions fondées sur le genre. Les efforts en matière d'égalité sont complétés par un principe général d'égalité. L'enseignement est non partisan, religieuse et idéologique. L'enseignement préscolaire ne doit pas être utilisée comme un canal d'influence commerciale.

Au Lycée franco-finlandais d'Helsinki, les valeurs de l'enseignement préscolaire sont fondées sur la communauté, l'ouverture et le respect de chaque enfant en tant qu'individu. Le travail d'éducation met l'accent sur une atmosphère positive, encourageant l'interaction et le soutien individuel de l'enfant. L'objectif est de soutenir la croissance de l'enfant pour qu'il devienne un apprenant empathique, responsable et curieux, qui sait agir avec considération pour les autres et apprécier de l'environnement.

L'enseignement préscolaire met l'accent sur la valeur intrinsèque de l'enfance et sur la participation de l'enfant. Chaque enfant a le droit d'être entendu, de ressentir la joie de la réussite et de sentir que son bien-être et son apprentissage sont pris en charge. Les enfants sont guidés pour construire leur propre identité et leur vision du monde dans un environnement sûr et pluraliste, qui soutient également la diversité culturelle et le renforcement de leur propre identité culturelle.

L'environnement international et multiculturel de l'école offre aux enfants la possibilité d'apprendre à connaître différentes cultures et points de vue. La connaissance du patrimoine culturel finlandais et la présence de la culture francophone favorisent la compréhension et l'appréciation de l'interaction culturelle.

L'enseignement préscolaire met l'accent sur le travail en équipe, les compétences émotionnelles, l'autorégulation et la responsabilité. Les enfants sont également amenés à penser de manière critique et à évaluer les informations d'une manière adaptée à leur développement. Des discussions sur les valeurs, des journées thématiques, des sorties et des événements communs contribuent à rendre les valeurs visibles dans les activités quotidiennes.

Les activités sont planifiées et évaluées en collaboration avec les enfants, les tuteurs et le personnel. La mise en œuvre de la base de valeurs est surveillée dans le cadre de la vie quotidienne et des interactions préscolaires.

2.4. Concept d'apprentissage

Le programme préscolaire est basé sur le concept d'apprentissage, selon lequel les enfants acquièrent de nouvelles connaissances et compétences grâce à l'interaction avec d'autres enfants, des enseignants, différentes communautés et l'environnement local. L'apprentissage est un événement holistique qui combine l'action, les émotions, les perceptions sensorielles, les expériences corporelles et la réflexion. Ce qui est essentiel dans l'apprentissage, ce sont les actions des enfants eux-mêmes et la confiance en leur propre potentiel en tant qu'apprenants. De plus, la volonté des enfants et leur capacité croissante à travailler ensemble sont importantes pour l'apprentissage. Au préscolaire, les enfants apprennent en jouant, en bougeant, en explorant, en effectuant diverses tâches, en s'exprimant et par le biais d'activités artistiques. Les expériences émotionnelles positives, la joie et les activités créatives favorisent l'apprentissage et inspirent à développer ses propres compétences.

Le point de départ de l'apprentissage est constitué par les expériences et les compétences antérieures de chaque enfant. Le préscolaire veille à ce que les nouvelles connaissances et compétences acquises soient liées à la vie quotidienne et au monde d'expérience des enfants. Dans les activités guidées et les jeux de l'enseignement préscolaire, les enfants apprennent à coopérer avec les autres et à fixer des objectifs pour leurs propres activités et celles partagées. Les enfants sont écoutés et entendus. On discute avec eux et on les guide pour prendre en compte les autres. Cela donne aux enfants l'expérience de faire partie d'un groupe et d'une communauté. L'objectif est que l'apprentissage de nouvelles informations et compétences suscite chez les enfants le désir d'en apprendre davantage. Au Lycée franco-finlandais d'Helsinki, l'objectif central de l'enseignement préscolaire est que les enfants apprennent suffisamment de français pendant l'année préscolaire pour pouvoir commencer leurs études dans l'enseignement fondamental de l'école.

2.5. Compétences transversales dans l'enseignement préscolaire

Les compétences transversales font référence à l'ensemble des connaissances, des compétences, des valeurs, des attitudes et de la volonté. La compétence signifie également la capacité d'utiliser les connaissances et les compétences requises par la situation. Le développement de compétences transversales commence dès la petite enfance et se poursuit tout au long de la vie. Elle se renforce progressivement au cours du parcours d'apprentissage dans l'étude de différents domaines de connaissances et de compétences, ainsi que dans les activités et interactions quotidiennes. La nécessité des compétences transversales est soulignée à mesure que le monde qui nous entoure évolue. Grandir en tant que personne, étudier, travailler et agir en tant que citoyen nécessitent une expertise large et interdisciplinaire, aujourd'hui et à l'avenir.

Le développement des compétences transversales est pris en compte dans toutes les activités préscolaires : lors du développement de la culture opérationnelle et des environnements d'apprentissage, ainsi que dans le travail d'éducation et d'enseignement. La tâche est basée sur le principe du décret gouvernemental visant à examiner l'enseignement dans son ensemble. Sa mise en œuvre nécessite un travail systématique et une évaluation de la réalisation des objectifs, ainsi qu'une coopération entre l'enseignement préscolaire et l'enseignement fondamental.

Le développement des compétences transversales favorise la croissance des enfants en tant

qu'individus et membres de leur communauté. Les différents domaines de compétence transversales les aident à s'engager dans un parcours d'apprentissage tout au long de la vie et à créer les bases pour l'adoption d'un mode de vie durable. L'enseignement préscolaire met l'accent sur les aspects sociaux et culturels d'un mode de vie durable. Le développement des compétences transversales des enfants est davantage influencé par la manière dont l'enseignement préscolaire est dispensé, par la manière dont les environnements d'apprentissage sont construits et par la manière dont l'apprentissage et le bien-être des enfants sont soutenus que par le contenu d'information à apprendre.

Raisonnement et apprentissage

Les compétences de raisonnement et d'apprentissage se développent grâce à l'interaction et constituent la base du développement d'autres compétences et de l'apprentissage tout au long de la vie. La quantité de connaissances et leur renouvellement rapide nécessitent des compétences pour absorber de nouvelles informations et guider son propre apprentissage. Structurer les connaissances et créer de nouvelles connaissances nécessite une pensée créative et critique. La tâche de l'enseignement préscolaire est d'encourager et d'aider les enfants à développer leurs capacités de réflexion et d'apprentissage et de renforcer la confiance des enfants dans leurs propres compétences.

Le développement de la mémoire et de l'imagination des enfants est soutenu, par exemple, par des comptines, de la musique et des activités théâtrales. Le fait de jouer, de faire des jeux et de diverses tâches de résolution de problèmes et de recherche offre aux enfants des expériences et la joie de la perspicacité et de la découverte. Divers exercices de mouvement et de perception-motricité soutiennent l'apprentissage des enfants. Les enfants sont encouragés à expérimenter et à apprendre même des choses qui sont difficiles pour eux, et ils sont guidés pour poser des questions et remettre en question. Ils sont encouragés à se réjouir des réussites et à encourager les autres, sans se laisser décourager par les échecs. L'activité est documentée, discutée et sa réussite est réfléchie avec les enfants. En même temps, les enfants sont aidés à remarquer leurs progrès et leurs apprentissages.

Compétence culturelle, interaction et expression

Les compétences d'interaction et la capacité à s'exprimer et à comprendre les autres sont importantes pour la capacité d'un individu à fonctionner et pour son bien-être dans un monde culturellement diversifié. La capacité d'écouter, de reconnaître et de comprendre différents points de vue fait partie d'une bonne interaction et d'une compétence culturelle. Créer des relations positives et résoudre de manière constructive des situations problématiques nécessitent des compétences en collaboration. La tâche de l'enseignement préscolaire est de fournir aux enfants des occasions de pratiquer leurs compétences d'interaction et d'expression en toute sécurité avec les adultes de leur groupe de pairs et de leur communauté locale. Le développement de la conscience linguistique des enfants est soutenu et ils sont encouragés à s'exprimer de diverses manières.

Les enfants sont encouragés à connaître d'autres personnes et à interagir avec elles. Les fêtes, les jeux et les activités coopératives créent des occasions de pratiquer un comportement dans différentes situations et avec différentes personnes. Les enfants sont traités avec respect et sont guidés vers la gentillesse et les bonnes manières. Nous découvrons avec les enfants l'environnement local et sa diversité culturelle. Les enfants sont amenés à apprécier les traditions et les coutumes de leur propre famille et de celles des autres.

L'objectif spécifique de l'enseignement préscolaire au Lycée franco-finlandais d'Helsinki est d'introduire la culture francophone dans la vie quotidienne et les traditions festives. Les enfants sont encouragés à utiliser le français dans toutes leurs interactions quotidiennes de plus en plus à mesure que leurs compétences linguistiques se développent.

S'occuper de soi-même et compétences de la vie courante

S'occuper de soi-même et les compétences en matière de santé et de sécurité et la gestion de la technologie au quotidien sont importants pour tout le monde. Il s'agit du bien-être individuel et de l'engagement envers un mode de vie durable. La tâche de l'enseignement préscolaire est de

renforcer les compétences des enfants en matière de bien-être et de les guider vers des choix de vie durables. L'enseignement préscolaire soutient l'attitude positive des enfants envers l'avenir.

Au préscolaire, les enfants sont guidés, selon leurs capacités, pour prendre soin d'eux-mêmes, des autres, de leurs biens et de l'environnement partagé. L'enseignement et la collaboration avec les tuteurs abordent le rythme de vie quotidien des enfants et l'importance de manger et de se reposer. Une attention particulière est accordée à une activité physique diversifiée et suffisante comme condition préalable au bien-être et à l'apprentissage des enfants. Nous discutons avec les enfants des facteurs qui favorisent et entravent leur bien-être. Les enfants sont guidés à agir toute en sécurité dans la circulation proche. Ils sont guidés pour demander et rechercher de l'aide en cas de besoin. Nous expérimentons des solutions technologiques avec les enfants et pratiquons l'utilisation sécuritaire des équipements et des outils.

Multilittératie

Le concept de la littératie multimodale fait référence aux compétences nécessaires pour interpréter et produire des messages différents. Il est étroitement lié aux compétences de réflexion et de communication ainsi qu'à la capacité de chercher, de modifier, de produire, de présenter, d'évaluer et de considérer des données dans différents environnements et contextes. L'information peut être produite et présentée par le biais de systèmes de symboles langagiers, visuels, numériques etc. ou une combinaison de ceux-ci. La littératie multimodale consiste en capacités différentes de lecture, comme la capacité de base en lecture, la littératie numérique, la littératie visuelle et la littératie médiatique. La multilittératie implique une compréhension large du texte, selon laquelle les textes peuvent être écrits, parlés, audiovisuels ou numériques, entre autres. Les différents domaines de la multilittératie sont des compétences de base essentielles du point de vue de l'individu, de l'interaction interpersonnelle, de la société, de la citoyenneté et de la vie professionnelle. Le développement des compétences de la littératie multimodale crée une base pour d'autres apprentissages et études. Le développement de la multilittératie commence dès la petite enfance et se poursuit tout au long de la vie. La tâche de l'enseignement préscolaire est de soutenir le développement des compétences de la littératie multimodale des enfants en collaboration avec les tuteurs.

Les enfants sont encouragés à explorer, utiliser et produire différents messages. Ils nous aident à apprendre l'expression et l'interaction, et nous expérimentons ensemble les pensées et les émotions qu'ils évoquent. Le développement de la littératie visuelle, de l'écriture, de la lecture, de la littératie numérique et de la littératie médiatique des enfants est soutenu. Pour devenir compétent en littératie multimodale, les enfants ont besoin d'un modèle adulte ainsi que d'un environnement textuel riche, d'une culture produite par les enfants et de services culturels adaptés aux enfants, tels que des films, des comptines et de la musique. La participation des enfants est renforcée par le développement de compétences multi-alphabétiques. Dans le même temps, le monde des enfants s'ouvre, se structure et prend de nouvelles significations.

Compétences en TICE

La compétence en technologies de l'information et de la communication est une compétence civique importante. Elle est nécessaire dans la vie quotidienne des enfants et des familles, dans les interactions interpersonnelles et dans la participation sociale. Cela fait partie de la compétence en littératie multimodale ainsi que des compétences médiatiques et d'apprentissage qui sont nécessaires dans les études et la vie professionnelle. La tâche de l'enseignement préscolaire, en collaboration avec les foyers, est de promouvoir les compétences des enfants en matière de technologies de l'information et de la communication.

L'enseignement initie les élèves aux différents outils, services et jeux des technologies de l'information et de la communication. Les technologies de l'information et de la communication soutiennent les compétences d'interaction des enfants, leurs compétences d'apprentissage et le développement progressif de leurs compétences en écriture et en lecture. Les occasions d'expérimenter et de produire par eux-mêmes favorisent la pensée créative et les capacités de collaboration des enfants. Les enfants sont guidés pour adopter des compétences d'utilisation sécuritaires et ergonomiques.

Participer et agir

Participer et agir de manière active et responsable forme la base pour un avenir démocratique et durable. Cela exige que l'individu ait les compétences et le désir de participer aux activités communautaires, ainsi que la confiance en son propre potentiel d'influence. Les droits des enfants incluent le droit d'être entendus et de participer aux questions qui affectent leur vie. L'enseignement préscolaire respecte ces principes fondamentaux de la démocratie. La tâche de l'enseignement préscolaire est de soutenir le développement progressif des compétences de participation et d'influence des enfants.

Les activités préscolaires sont planifiées, mises en œuvre et évaluées en collaboration avec les enfants, le personnel préscolaire et les tuteurs. Lorsque les enfants participent à influencer leurs activités, ils apprennent également à comprendre l'importance des règles partagées, des accords et de la confiance. Rencontrer les enfants avec respect, écouter leurs idées et travailler avec d'autres enfants et adultes renforce les capacités de participation et d'influence des enfants. Les enfants sont encouragés à aider les autres et à demander de l'aide en cas de besoin. Il est important que les enfants sachent et réalisent qu'en tant qu'enfants, ils ont droit à l'aide et à la protection des adultes.

3. Culture d'action du préscolaire

La culture d'action est une manière de fonctionner façonnée historiquement et culturellement qui se développe à travers l'interaction au sein de la communauté préscolaire. Le développement de la culture d'action est guidé par les réglementations concernant l'enseignement préscolaire et les fondements du programme préscolaire, ainsi que par les valeurs, le concept d'apprentissage et les objectifs définis dans le programme préscolaire du Lycée franco-finlandais d'Helsinki.

La culture d'action se reflète dans l'interaction, l'atmosphère et les pratiques pédagogiques de la communauté préscolaire et affecte la qualité de l'éducation préscolaire que les enfants rencontrent.

Une bonne culture d'action favorise l'apprentissage et le bien-être au sein de la communauté préscolaire.

La culture d'action de l'enseignement préscolaire est un ensemble qui repose, entre autres,

- sur les valeurs, les principes et le concept d'apprentissage,
- l'interprétation des normes et des objectifs qui guident le travail,
- les environnements d'apprentissage, les méthodes de travail et les pratiques pédagogiques, y compris les modalités d'enseignement qui soutiennent les conditions préalables à l'apprentissage, la coopération et ses diverses formes,
- l'interaction et l'atmosphère,
- la compétence du personnel, le professionnalisme et l'approche de développement,
- les structures et pratiques de gestion, ainsi que
- l'organisation, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des activités.

3.1. Principes guidant le développement de la culture d'action

La culture d'action joue un rôle clé dans la mise en œuvre de modalités d'enseignement qui favorisent les conditions d'apprentissage, la participation des enfants, l'égalité et l'enseignement préscolaire en général. La culture d'action influence toujours la qualité de l'enseignement préscolaire dont bénéficie un enfant. La culture d'action comprend toutes les fonctions de l'enseignement préscolaire, telles que l'organisation du soutien à l'apprentissage et à la participation à l'enseignement préscolaire, l'évaluation de la pédagogie et la sécurité de l'environnement d'apprentissage.

Le point de départ pour développer la culture d'action est l'enseignement préscolaire inclusive, où chaque enfant peut agir, se développer et apprendre en tant qu'individu unique et en tant que membre de la communauté. **Une bonne culture d'action favorise l'apprentissage et le bien-être au sein de la communauté préscolaire.**

La culture d'action est évaluée et développée de manière à soutenir l'atteinte des objectifs de l'enseignement préscolaire. Le développement prend en compte que certains des facteurs qui influencent la culture d'action sont écrits et conscients, certains sont inconscients et parfois involontaires. La culture d'action influence ceux qui la composent, que sa signification et ses effets soient reconnus ou non. Les adultes qui travaillent avec les enfants sont conscients que leur façon d'agir et d'interagir est transmise comme modèle aux enfants.

Au Lycée franco-finlandais d'Helsinki, la culture d'action de l'enseignement préscolaire est évaluée et développée en collaboration avec le personnel préscolaire et la direction de l'école, en tenant compte des expériences et des opinions des enfants et des tuteurs. Le travail de développement implique également une collaboration avec des professionnels de l'enseignement fondamental, de l'enseignement précoce et du bien-être des élèves afin de garantir un parcours d'apprentissage fluide et le bien-être des enfants.

Au préscolaire, la culture d'action est développée, entre autres, en expérimentant et en utilisant diverses méthodes de travail, en trouvant de nouvelles solutions pour les environnements d'apprentissage, en créant des modalités d'enseignement qui soutiennent les conditions d'apprentissage et en développant des compétences professionnelles dans les réseaux de collaboration. L'auto-évaluation systématique et le développement continu font partie intégrante de l'enseignement préscolaire quotidienne.

Le développement de la culture d'action du préscolaire est régulièrement évalué au cours de l'année préscolaire par le biais d'une auto-évaluation et d'une évaluation par les pairs. L'ensemble du personnel du préscolaire évalue régulièrement les activités de l'équipe. Les retours des différents partenaires sont pris en compte lors du développement de la culture d'action. La proviseure et la proviseure adjointe permettent l'évaluation du développement et l'ensemble de la communauté préscolaire la met en œuvre. La culture d'action est développée en collaboration avec les enfants et les tuteurs.

L'enseignement préscolaire commune à tous

Le point de départ pour développer la culture d'action est l'enseignement préscolaire inclusive, où chaque enfant peut agir, se développer et apprendre en tant qu'individu unique et en tant que membre de la communauté. L'enseignement préscolaire est développé et organisé conformément aux principes d'inclusion qui sont globalement liées à la mise en œuvre des activités pédagogiques. Une culture d'action inclusive favorise la participation et l'apprentissage des enfants et répond à leurs divers besoins.

Chaque enfant a le droit d'appartenir à un groupe, de participer à des activités communes et de développer son propre potentiel grâce à ses forces et à des expériences d'apprentissage positives avec ses pairs. L'activité est développée dans une direction inclusive et favorable à la diversité culturelle. Des défis d'apprentissage adaptés sont planifiés pour chaque enfant, et le soutien nécessaire à la croissance et à l'apprentissage ainsi que les modalités d'enseignement qui soutiennent les conditions d'apprentissage sont assurés. L'atteignabilité et l'accessibilité sont prises en compte dans les modalités d'enseignement. Au préscolaire, les enfants constatent qu'on s'intéresse à eux, qu'ils sont valorisés et que leurs opinions et leurs actions comptent.

Le Lycée franco-finlandais d'Helsinki soutient la diversité linguistique et culturelle, l'interaction ouverte et les méthodes de travail communautaires. Les activités préscolaires reflètent les langues et les cultures, ainsi que les religions et les croyances, représentées dans le groupe d'enfants. L'enseignement préscolaire promouvant la conscience linguistique, les enfants sont encouragés à interagir et à agir en tant que membres d'un groupe de pairs. Ils sont amenés à prendre en compte les autres et à respecter leur individualité. Cela crée une base pour fonctionner dans une société diversifiée.

Joie d'apprendre et de comprendre

La culture d'action du préscolaire permet l'apprentissage de tous les membres de la communauté.

La communauté préscolaire encourage à tester, à essayer, à commettre des erreurs et à voir les côtés positifs des choses. On se réjouit ensemble des réussites et des idées. Les événements, les excursions et les fêtes sont intégrés au calendrier annuel culturel du préscolaire.

L'enseignement préscolaire laisse de la place aux activités ludiques, aux initiatives et aux expérimentations des enfants. On encourage les enfants à s'exprimer ainsi qu'à exercer et à apprendre de nouvelles compétences, connaissances et méthodes de travail à leur rythme. Le jeu joue un rôle important dans le développement du langage des enfants, dans l'apprentissage de nouvelles compétences, dans la gestion des émotions et dans la construction de l'identité culturelle, entre autres. L'enseignement préscolaire permet les activités ludiques spontanées et l'apprentissage de nouveaux jeux. Les activités ludiques sous diverses formes sont utilisées dans l'enseignement de manière variée. Le patrimoine culturel français et francophone est proposé aux enfants à travers divers jeux et chansons, ainsi que des expériences et des histoires du quotidien.

Enfant en tant que participant et acteur principal dans sa propre vie

La culture d'action favorise la coopération, la responsabilité partagée et l'inclusion. Le personnel assure que tous les enfants aient l'occasion d'exprimer leurs opinions et idées et que les idées et les initiatives des enfants soient prises en compte lors de la planification des activités. Les enfants acquièrent de l'expérience dans la prise de décision et dans diverses tâches de travail liées au groupe préscolaire. Les décisions et les actions prises par les enfants sont évaluées ensemble et en même temps, les enfants sont progressivement guidés pour prendre leurs responsabilités ensemble. Cela leur donne des expériences de participation et d'action.

Bien-être et la vie quotidienne sécurisée

La culture d'action du Lycée franco-finlandais d'Helsinki favorise une interaction ouverte entre les enfants, entre les enfants et le personnel et entre les adultes. Le respect mutuel, l'attention et une attitude bienveillante envers les autres et l'environnement se manifestent dans l'activité. Les enfants sont encouragés et guidés pour identifier, exprimer et réguler différentes émotions. Les enfants sont incités à agir avec considération envers les autres dans diverses situations de conflit.

L'enseignement préscolaire veille à la sécurité physique, psychologique et sociale de toute la communauté. L'enfant est protégé contre la violence, l'intimidation et autres formes de harcèlement. L'enfant est réconforté quand il en a besoin. L'intimidation, la violence ou le harcèlement ne sont pas autorisés au préscolaire. L'intimidation est identifiée, traitée et prévenue de manière consciente et systématique dans le cadre du développement de la culture d'action. L'élément essentiel de la prévention de l'intimidation consiste à soutenir les relations des enfants avec leurs pairs et le bien-être de la communauté. Le personnel accorde une attention particulière à la pratique des compétences sociales et émotionnelles des enfants et soutient leur développement. Nous apprenons à identifier et à résoudre les conflits de manière constructive avec les enfants. La présence et l'accompagnement d'un adulte dans les situations d'interaction sont importants. Les situations de harcèlement, d'intimidation ou de violence sont discutées avec les tuteurs des enfants et des solutions sont recherchées ensemble.

L'enseignement préscolaire porte attention aux modes de vie saines. Les enfants bénéficient d'une variété d'activités, à l'intérieur comme à l'extérieur, et sont encouragés à éviter de rester assis en permanence et à changer de position de travail. La journée préscolaire permet également la prise d'un petit moment de repos. On guide les enfants à agir toute en sécurité aux environnements d'enseignement. Les pratiques quotidiennes sécuritaires suivent les principes décrits dans le plan de services et soutien aux élèves.

3.2. Environnements d'apprentissage dans

l'enseignement préscolaire

Dans l'enseignement préscolaire, les environnements d'apprentissage font référence aux espaces, aux lieux, aux outils, aux communautés et aux pratiques qui soutiennent la croissance, l'apprentissage et l'interaction des enfants. Les environnements d'apprentissage forment des entités pédagogiquement complexes et flexibles. Ils offrent des possibilités de jeu, des solutions créatives et un examen diversifié des problèmes en utilisant des méthodes de travail qui motivent et engagent les enfants.

Les environnements d'apprentissage du Lycée franco-finlandais d'Helsinki sont sûrs et sains. Ils offrent également des opportunités de jouer et de travailler dans une atmosphère paisible et sans hâte. Dans les environnements d'apprentissage, une attention particulière est portée à l'ergonomie, à l'écologie, à l'esthétique, à l'accessibilité, ainsi qu'à l'éclairage des locaux, à la qualité de l'air intérieur, à la propreté et à la convivialité.

Les environnements d'apprentissage sont développés de manière à favoriser l'interaction et la construction de connaissances communes. Le règlement intérieur de l'école ainsi que les règles et les modes de fonctionnement communes au préscolaire, au jardin d'enfants et aux clubs d'après-midi déroulant dans les mêmes locaux créent un environnement d'apprentissage respectueux. Les environnements d'apprentissage diversifiés favorisent l'activité des enfants, le développement d'une estime de soi et de compétences sociales saines, ainsi que le développement des compétences d'apprentissage et de l'égalité. Les enfants participent à la construction d'environnements d'apprentissage. Les idées et les productions des enfants sont visibles dans les salles de classe, dans les couloirs et dans la cour ou sur les terrains avoisinants. Cela favorise l'inclusion des enfants, leur donne des expériences de réussite et renforce l'interaction avec leur groupe de pairs.

Les espaces extérieurs et intérieurs de l'école, la nature locale et l'environnement bâti sont utilisés comme environnements d'apprentissage. L'enseignement préscolaire utilise et applique également les technologies de l'information et de la communication de manière appropriée. De plus, les opportunités offertes par différents partenaires, tels que les services de bibliothèque, de culture et de sport, sont utilisées. Les jouets, les appareils de technologie de l'information et de la communication et autres équipements des enfants peuvent être utilisés de la manière convenue avec leurs tuteurs. L'objectif est que les environnements d'apprentissage créent un paysage d'apprentissage holistique pour les enfants et encouragent l'apprentissage actif, communautaire et indépendant.

La sécurité, la pertinence et la fonctionnalité des environnements d'apprentissage sont évaluées au Lycée franco-finlandais d'Helsinki. Les déficiences détectées sont traitées rapidement et les environnements d'apprentissage sont modifiés si nécessaire.

3.3. Coopération durant l'année préscolaire et lors des passages d'un cycle à l'autre

L'objectif de la collaboration est que l'enseignement précoce, l'enseignement préscolaire et l'enseignement fondamental forment un continuum cohérent qui soutient la croissance et l'apprentissage de l'enfant. La coopération garantit la qualité de l'enseignement préscolaire et renforce la participation des enfants et des tuteurs. La coopération est régulière et planifiée. Au Lycée franco-finlandais d'Helsinki, la coopération se développe et s'évalue en interaction continue avec tous les acteurs.

Coopération au préscolaire

Connaître les objectifs et les pratiques des différentes étapes du parcours d'apprentissage est le fondement d'un enseignement de qualité. La qualité de l'enseignement précoce, de l'enseignement préscolaire et de l'enseignement fondamental est promue par la coopération du personnel de l'enseignement préscolaire, de l'enseignement précoce et de l'enseignement fondamental dans la préparation et le développement des programmes. Il est facile pour le personnel de l'enseignement précoce, de l'enseignement préscolaire et de l'enseignement du primaire travaillant dans le même

bâtiment de connaître les activités et les environnements d'apprentissage de chacun dans la pratique. Pour soutenir l'apprentissage et la participation des enfants à l'enseignement préscolaire, les pratiques d'enseignement et de soutien sont cohérentes.

Le personnel du préscolaire collabore avec le personnel de l'assistance sociale et des services sanitaires pour soutenir le bien-être, le développement et l'apprentissage des enfants. Les enfants du préscolaire du Lycée franco-finlandais d'Helsinki ont la possibilité de bénéficier du soutien des enseignants spécialisés, de l'assistante social scolaire ou du psychologue scolaire de l'école. Les pratiques visant à soutenir l'apprentissage et la participation des enfants à l'enseignement préscolaire, ainsi que les services pour le bien-être des élèves au préscolaire, sont évaluées et développées dans le cadre d'une coopération multidisciplinaire. La coopération du personnel préscolaire avec les acteurs locaux favorise la diversité des environnements d'apprentissage. De cette façon, les environnements d'apprentissage des enfants s'ouvrent sur la communauté et le monde qui les entourent.

La coopération mutuelle entre le personnel de l'enseignement préscolaire garantit la qualité de l'enseignement et le bien-être de la communauté préscolaire. La coopération entre les adultes de la communauté préscolaire sert également d'exemple pour les enfants. Le renforcement des capacités de coopération des enfants est l'un des objectifs clés de l'éducation préscolaire. Diverses formes de collaboration et d'activités en petits groupes sont utilisées dans l'enseignement préscolaire. Les enfants sont encouragés et guidés à agir en tant que membres d'un groupe et à développer leurs propres compétences de coopération. Les enfants sont consultés d'une manière adaptée à leur âge lors de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation des activités.

Coopération avec les parents

Lycée franco-finlandais d'Helsinki développe la coopération avec les tuteurs. Le point de départ de la coopération est l'instauration de la confiance, d'une interaction égale et d'un respect mutuel entre les parties. Le personnel du préscolaire interagit régulièrement avec les tuteurs. L'enseignant(e) préscolaire invite les tuteurs à l'école pour discuter des questions liées au travail, au comportement et à l'apprentissage de l'enfant deux fois par an. Un plan d'apprentissage préscolaire pour l'enfant (LEOPS) est préparé en collaboration avec les tuteurs. Les enseignants et les tuteurs du préscolaire ont accès à la plateforme Wilma pour la communication quotidienne.

La coopération prend en compte la diversité des familles, les besoins individuels et les questions de garde. La collaboration utilise divers outils de communication et fait appel à un interprète ou à un assistant linguistique selon les besoins. La collaboration avec les tuteurs offre également des opportunités de discussion entre les tuteurs.

Les expériences des tuteurs concernant l'environnement de croissance, le développement, l'apprentissage et les intérêts antérieurs de leurs enfants sont prises en compte dans l'enseignement préscolaire. L'enseignant discute des valeurs familiales et préscolaires, des pratiques éducatives et des objectifs avec le tuteur de chaque enfant. Les points de vue des enfants et des tuteurs sont pris en compte dans la mise en œuvre de l'enseignement et dans l'élaboration du plan d'apprentissage préscolaire de l'enfant (LEOPS). Les parents ont la possibilité de connaître et de participer à la journée préscolaire de leur enfant. Un temps suffisant est réservé aux discussions avec les tuteurs. Les connaissances linguistiques et culturelles ainsi que d'autres compétences des tuteurs peuvent être utilisées dans la mise en œuvre de l'enseignement préscolaire.

Le développement de la croissance et de l'apprentissage des enfants sont discutés avec les tuteurs. La collaboration avec les tuteurs est particulièrement importante lors de la planification et de la mise en œuvre du soutien à la croissance et à l'apprentissage des enfants. Les tuteurs reçoivent des informations sur les services de bien-être de l'enfant pendant l'enseignement préscolaire et sur les autres services d'enseignement précoce disponibles pour les enfants en plus de l'enseignement préscolaire, tels que les services de santé infantile et la garde de l'après-midi. Le retour des parents et des enfants est pris en compte lors de l'élaboration de l'enseignement, des formes de soutien et de la culture d'action.

Coopération lors des passages d'un cycle à l'autre

Le passage de la garde au domicile ou de l'établissement d'enseignement précoce précédent à l'enseignement préscolaire ainsi que le passage du préscolaire à l'école primaire sont des événements très importants. Un passage réussi favorise le sentiment de sécurité et de bien-être des enfants, ainsi que leurs possibilités de croissance et d'apprentissage. Lors des passages d'un cycle à l'autre, le préscolaire collabore avec les parents et avec l'établissement d'enseignement précédent de l'enfant. On demande aux parents la permission de transférer des informations du préscolaire à l'enseignement fondamental en utilisant le plan d'apprentissage préscolaire de l'enfant (LEOPS).

L'objectif est que les informations essentielles à l'enseignement, à l'apprentissage, au soutien à la participation à l'enseignement préscolaire et à l'organisation de la prise en charge des élèves soient transférées lorsqu'un enfant passe d'un établissement à un autre ou à l'enseignement fondamental. Les modalités du transfert de ces données sont définies aux dispositions législatives en vigueur.

Les objectifs, le rôle et les méthodes d'enseignement qui commencent lorsque les enfants passent au préscolaire et au primaire sont discutés avec l'enfant et le tuteur. Les enfants qui entrent au préscolaire du Lycée franco-finlandais d'Helsinki pourront découvrir les locaux, la future salle de classe et le personnel avant le début de l'enseignement. Parallèlement, les parents ont la possibilité de se renseigner sur les activités préscolaires à un niveau général. De la même manière on organise un moment d'accueil pour découvrir l'enseignement en classe 1 pour les enfants passant à l'enseignement fondamental et leurs tuteurs. Des informations sur les activités de l'après-midi dans l'enseignement fondamental sont également fournies aux tuteurs.

4. Principes de mise en œuvre de l'enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire au Lycée franco-finlandais d'Helsinki suit les principes des autres systèmes d'enseignement bilingue à grande échelle, où au moins 25 % de l'enseignement est dispensé dans une langue autre que la langue d'enseignement prévue par la loi sur l'éducation de base. En pratique, l'enseignement préscolaire au Lycée franco-finlandais d'Helsinki se déroule presque entièrement en français.

Dans l'enseignement préscolaire de l'école, les activités sont planifiées de manière que l'enseignement préscolaire en deux langues forme un tout dans lequel les deux langues sont présentes et se développent. La mise en œuvre de l'enseignement préscolaire prend également en compte les objectifs généraux de l'enseignement préscolaire et les objectifs fixés pour la culture d'action.

4.1. Méthodes de travail variées

Les activités ludiques guidées et spontanées, ainsi que les méthodes concrètes stimulant l'activité et la créativité des enfants, font partie intégrante de l'enseignement préscolaire au Lycée franco-finlandais d'Helsinki. Le choix et l'utilisation des méthodes de travail sont guidés par les tâches et les objectifs fixés pour l'enseignement préscolaire, ainsi que par les besoins, les capacités et les intérêts des enfants. Des méthodes de travail variées favorisent la croissance et l'apprentissage des enfants, le développement de leurs compétences générales et renforcent leurs compétences sociales.

Dans l'enseignement préscolaire, les méthodes de travail sont à la fois un outil d'apprentissage et un objet d'apprentissage, une compétence qui se développe progressivement et dont les enfants ont besoin sur leur parcours d'apprentissage. C'est pourquoi il est important que l'enseignant guide les enfants pour qu'ils expérimentent et utilisent différentes méthodes de travail en groupe, en

binôme et de manière indépendante. Les enfants participent à la planification des activités, au choix des méthodes de travail et à l'exécution de diverses tâches. Il s'agit d'une inclusion quotidienne dont le but est de soutenir le développement de l'initiative des enfants et de leur propre responsabilité. L'apprentissage est favorisé lorsque les enfants participent à la réflexion sur les objectifs du travail et qu'ils savent ce qu'on attend d'eux. Les choix effectués et les résultats accomplis sont évalués ensemble.

En jouant, les enfants apprennent et comprennent le monde. C'est pourquoi le jeu sous ses différentes formes est au cœur de l'enseignement préscolaire. Les méthodes de travail expérientielles et fonctionnelles permettent d'enchanter et renforcent la motivation des enfants à apprendre. L'objectif est que les enfants utilisent tous leurs sens, bougent, développent leur mémoire et leur imagination et prennent plaisir à découvrir de nouvelles choses. Pour favoriser l'apprentissage et le développement de modes de travail collectifs, divers jeux sont utilisés dans l'enseignement préscolaire, par exemple. Lorsqu'ils travaillent ensemble, les enfants sont encouragés à questionner, à s'interroger, à explorer, à raisonner et à résoudre des problèmes, ainsi qu'à agir avec détermination vers un objectif commun. Les enfants ont également la possibilité d'expérimenter et d'agir de manière indépendante.

Les environnements d'apprentissage disposent d'une variété suffisante de matériels adaptés au jeu et à l'apprentissage, d'outils d'observation et de travail, ainsi que d'opportunités d'utiliser les technologies de l'information et de la communication. Les environnements d'apprentissage efficaces offrent des opportunités de différencier le travail des enfants. Les expériences de réussite et les commentaires encourageants favorisent le développement de l'estime de soi positive des enfants. L'objectif est de renforcer le désir des enfants d'expérimenter et d'apprendre et de développer la confiance dans leur capacité à apprendre de nouvelles choses.

Les méthodes de travail sont élaborées conjointement sur la base de l'auto-évaluation du personnel et des commentaires des enfants et des tuteurs. Cela se traduit par des rencontres quotidiennes avec les enfants et les tuteurs, ainsi que par des réunions régulières entre le personnel.

4.2. Évaluation pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage

L'évaluation fait partie intégrante de l'enseignement préscolaire. L'évaluation au préscolaire a deux objectifs : elle sert à planifier et à développer l'enseignement ainsi qu'à soutenir le bien-être, le développement et l'apprentissage de tous les enfants. L'évaluation est un processus consistant en l'observation, la documentation, les conclusions de l'évaluation et la rétroaction, auquel participent les enseignants, les autres membres du personnel préscolaire, les enfants et les tuteurs.

L'enseignement préscolaire, en collaboration avec les tuteurs, favorise le développement et les possibilités d'apprentissage des enfants. Une condition préalable à un enseignement axé sur les objectifs qui soutient le développement des enfants est que l'enseignant obtienne des informations sur les environnements de croissance antérieurs des enfants, leur développement, leur apprentissage et leurs intérêts. Les sources d'information principales sont les parents de l'enfant ainsi que le personnel de l'établissement d'enseignement précoce précédent et l'enfant lui-même. L'enseignant préscolaire utilise les informations pour planifier les objectifs personnels de l'enfant en collaboration avec le tuteur et l'enfant. Le plan d'apprentissage préscolaire (LEOPS) individuel sert d'outil dans la planification.

Le professeur suit le développement et l'apprentissage de chaque enfant durant l'année préscolaire. Le suivi cible le travail, le comportement et les progrès d'apprentissage de l'enfant dans différents domaines de connaissances et de compétences. Le suivi est basé sur une observation continue et une documentation diversifiée. Les productions et les expériences des enfants forment une partie de la documentation et de l'évaluation. Les constatations des parents

sur l'apprentissage et le bien-être sont également importants. Sur la base des informations de suivi collectées et des conclusions d'évaluation qui en découlent, l'enseignant oriente l'enseignement et les environnements d'enseignement, ainsi que l'éventuel soutien que l'enfant reçoit.

L'enseignant et les autres membres du personnel qui accompagnent l'enfant lui fournissent quotidiennement des commentaires encourageants et motivants sur ses points forts et ses domaines de développement. La documentation compilée est utilisée pour que chaque enfant puisse observer ses progrès. Cela renforce la perception positive que l'enfant a de lui-même en tant qu'apprenant. Les parents reçoivent des commentaires sur le travail, le comportement et les progrès d'apprentissage de leur enfant afin qu'ils puissent aider leur enfant.

L'enseignement préscolaire tend à renforcer les capacités d'auto-évaluation des enfants. Les enfants sont encouragés à décrire ce qu'ils aiment au préscolaire, ce qu'ils pensent avoir réussi et ce qu'ils aimeraient apprendre à l'avenir. L'enseignant guide également les enfants à réfléchir à la réussite des tâches communes. La compétence d'auto-évaluation, qui se développe progressivement au cours du parcours d'apprentissage des enfants, fait partie des compétences d'apprentissage.

Les informations nécessaires sur le travail de chaque enfant pendant le préscolaire et sur les progrès de sa croissance et de son apprentissage sont à la disposition de l'enseignant lorsque l'enfant passe en première année du primaire. Au Lycée franco-finlandais d'Helsinki, cela est assuré par des réunions de transfert conjointes entre le personnel du préscolaire et celui de l'école primaire. Les réflexions des parents et des enfants sur la transition du préscolaire à l'enseignement fondamental sont enregistrées dans LEOPS et fournies aux futurs enseignants de la première année. Lorsqu'un enfant est transféré vers un autre établissement d'enseignement, que ce soit pendant ou après l'enseignement préscolaire, les informations nécessaires à l'organisation de l'enseignement sont transférées. Les documents décrivant les progrès de chaque enfant sont compilés pendant l'enseignement préscolaire et le plan d'apprentissage préparé pour l'enfant peuvent être utilisés pour transférer des informations. Les modalités du transfert de ces données sont définies aux dispositions législatives en vigueur.

L'auto-évaluation axé sur les objectifs du personnel enseignant est une condition pour maintenir et développer la qualité de l'éducation préscolaire. La planification et la mise en œuvre des activités sont basées sur une auto-évaluation continue. Les enseignants utilisent les informations d'évaluation et la documentation qu'ils obtiennent en suivant la croissance et l'apprentissage des enfants dans la planification pédagogique et la réorientation de l'enseignement. Les commentaires des enfants et des tuteurs sont pris en compte lors de la planification et de la mise en œuvre des activités au cours de l'année préscolaire.

À la fin de l'année, les enfants reçoivent un certificat de participation à l'enseignement préscolaire. Le certificat comprend le nom du certificat, le nom de l'organisateur de l'enseignement, le nom de l'enfant, le numéro d'identification personnel de l'enfant ainsi que la date de délivrance du certificat. En outre, le certificat indique qu'il est conforme aux critères du programme préscolaire approuvés par l'Agence nationale de l'éducation finlandais le 22 décembre 2014.

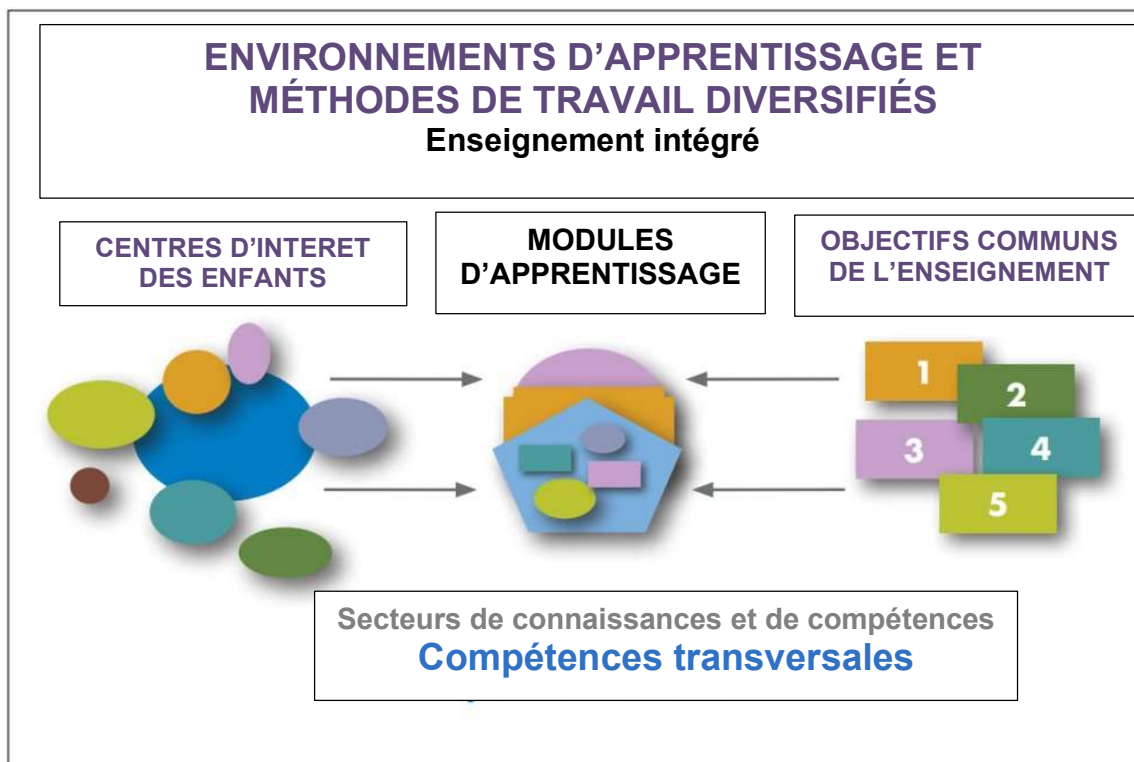
4.3. Objectifs communs de l'enseignement et les modules d'apprentissage

L'enseignement préscolaire est par nature un enseignement intégré, composé de modules d'apprentissage de portée variable et mises en œuvre de différentes manières. Les points de départ pour la mise en œuvre des modules d'apprentissage sont les intérêts des enfants et les objectifs communs fixés pour l'enseignement décrits dans ce chapitre. Les objectifs communs sont basés sur des objectifs pédagogiques issus de différents domaines de connaissances et de compétences et pertinents pour l'enseignement préscolaire, ainsi que sur des objectifs fixés pour

les compétences transversales. Les objectifs communs sont les objectifs qui guident le travail de l'enseignant.

L'objectif de l'enseignement, mis en œuvre sous forme de modules d'apprentissage, est de soutenir la croissance et le bien-être holistiques des enfants et de fournir une base polyvalente pour l'avancement de leurs compétences. Le jeu et les autres modes d'apprentissage et de travail caractéristiques des enfants constituent le point de départ de l'enseignement et des activités. La durée et le mode de mise en œuvre des modules d'apprentissage varient en fonction du thème choisi, de la situation et de l'avancement d'apprentissage des enfants. Les enfants participent à la planification des modules d'apprentissage et à l'évaluation de leur mise en œuvre sous la direction de l'enseignant. Chaque enfant a la possibilité d'apprendre et de travailler à son propre rythme et de développer ses compétences grâce à l'interaction avec d'autres enfants, enseignants et autres membres du personnel dans divers environnements d'apprentissage. L'objectif des modules d'apprentissage est de fournir aux enfants des expériences d'apprentissage nouvelles et inspirantes ainsi que des opportunités de travailler sur des tâches contenant des défis d'apprentissage adaptés à chaque enfant. **L'enseignement prend en compte les différents besoins de soutien des enfants et leur apporte un soutien suffisant dès que le besoin s'en fait sentir.**

Les objectifs communs fixés pour l'enseignement décrits dans ce chapitre sont regroupés en cinq entités. Chaque entité dispose d'un ensemble d'objectifs qui ont des tâches éducatives et pédagogiques interdépendantes. Les objectifs et les contenus des différentes entités sont combinés de manière pédagogiquement appropriée lors de la formation des entités d'apprentissage préscolaire.



Environnements d'apprentissage et méthodes de travail variés au préscolaire

4.1.1. Nombreuses formes d'expression

Les capacités d'apprentissage, les compétences sociales et l'image positive de soi des enfants sont renforcées lorsqu'ils acquièrent les compétences nécessaires pour structurer

le monde qui les entoure. Ces compétences se développent à mesure que les enfants explorent, interprètent et s'expriment en pratiquant diverses compétences expressives. L'exercice favorise également le développement des capacités de concentration et d'autorégulation des enfants. La tâche de l'enseignement préscolaire est de développer l'expression des enfants en pratiquant des compétences de base en musique, en arts visuels, en artisanat et en expression orale et physique. La découverte de différentes formes de culture et d'expression renforce les capacités de participation et d'influence des enfants ainsi que le développement de la multilittératie. L'utilisation de différentes formes d'expression dans les activités quotidiennes et les célébrations du préscolaire offre des occasions de mettre en valeur la diversité culturelle et de la célébrer.

Objectifs pédagogiques généraux liés au module

Au préscolaire, les enfants sont encouragés et guidés à utiliser différentes formes d'expression. L'enseignement est planifié de manière que les enfants acquièrent des expériences en matière d'art et de processus créatif, ainsi que de planification, de mise en œuvre et d'évaluation qui l'accompagnent. Le point de départ des activités est constitué par les sensations, les observations et les expériences des enfants. Les enfants sont encouragés à parler de leurs idées, de leur travail et de diverses expériences connexes. Les résultats des activités sont examinés ensemble et le travail conjoint se reflète dans les environnements d'apprentissage. Une grande variété de matériaux et d'outils sont utilisés pour exprimer les idées des enfants et documenter leur travail. L'enseignement fait largement appel à différents environnements d'apprentissage et aux offres culturelles de la région.

Objectifs détaillés

Les **activités musicales** préscolaires sont diverses et multisensorielles et leur objectif est de renforcer l'intérêt des enfants pour la musique et leur relation avec elle. Les enfants se voient offrir l'opportunité d'expérimenter leurs propres compétences musicales à travers le chant, la danse, le mouvement, le jeu et la création de leur propre musique. Nous apprenons des chansons avec eux et découvrons différents styles musicaux et instruments. Nous jouons avec la musique, expérimentons et improvisons. Les enfants observent le niveau, la durée, la force et le timbre du son dans les activités musicales. L'enseignement offre aux enfants des expériences de création musicale ensemble.

L'enseignement préscolaire inclut des exercices de **travaux manuels** et d'utilisation de divers outils. Les enfants sont encouragés à faire de l'artisanat. Les enfants expérimenteront l'utilisation de matériaux rigides et souples et apprendront les techniques et les compétences de base nécessaires pour les manipuler. Les enfants sont encouragés à concevoir et à réaliser divers travaux manuels en utilisant leur imagination et leurs propres compétences, avec d'autres. Guidés par le professeur, les enfants conçoivent et produisent une œuvre dont la réalisation prend plus de temps. Les traditions artisanales locales ou celles liées au contexte du groupe d'enfants peuvent être utilisées dans le travail.

L'enseignement préscolaire soutient le développement de **la pensée et de l'expression visuelles** des enfants en créant, en interprétant et en évaluant diverses images. Les sujets à enseigner sont planifiés en fonction des expériences et des intérêts des enfants. Les enfants sont encouragés à expérimenter différentes manières, outils et matériaux pour réaliser des images. Les compétences de création d'images sont pratiquées de manière multisensorielle, par exemple en peignant, en construisant et en réalisant des présentations médiatiques. En plus des images qu'ils produisent eux-mêmes, les enfants observent également des œuvres d'art, des images médiatiques, la conception d'objets et des objets dans l'environnement bâti et naturel. Les enfants sont guidés pour interpréter et exprimer leurs pensées sur les messages visuels. Lors de l'examen des images, une attention particulière est portée, par exemple, aux couleurs, aux formes, aux matériaux, à l'artiste, au contexte de la présentation et aux émotions évoquées par les images.

Les enfants sont encouragés à **s'exprimer verbalement et physiquement** à travers une variété d'exercices et de jeux. L'objectif est que les enfants acquièrent de l'expérience sur la manière dont le langage et le corps peuvent être utilisés pour jouer et communiquer de diverses manières. Les sujets qui naissent de l'imagination des enfants ou qu'ils vivent et observent sont travaillées ensemble à travers des moyens d'expression. L'enseignement utilise des comptines, des poèmes et de la littérature jeunesse. Les enfants acquièrent des expériences d'expression spontanée et de processus planifié en collaboration. Les formes d'expression utilisées comprennent le théâtre, les arts verbaux et la danse.

4.1.2. Monde riche de langues

Le langage est à la fois le cible et l'outil d'apprentissage pour les enfants. Au préscolaire, le langage devient de plus en plus un outil de réflexion, d'expression et d'interaction pour les enfants, avec lequel ils structurent leur vie quotidienne et construisent leur vision du monde. La tâche de l'enseignement préscolaire est de soutenir le développement des compétences langagières des enfants

depuis une compréhension globale du sens de la langue jusqu'à une perception plus détaillée des structures et des formes de la langue. Il est essentiel de réveiller l'intérêt et la curiosité des enfants pour les langues parlées ainsi que pour la lecture et l'écriture. La modélisation linguistique et un retour positif abondant sont importants pour l'apprentissage. L'interprétation et la production orale de divers messages et l'utilisation d'outils de communication font partie du développement progressif de compétences multilittéraires et de connaissances générales en technologies de l'information et de la communication. Dans l'enseignement préscolaire, la diversité des origines linguistiques et culturelles des enfants est reconnue, respectée et sa continuité est soutenue. L'observation de différentes langues favorise la conscience linguistique des enfants et le développement de compétences générales liées à la compétence culturelle et à l'interaction.

Objectifs pédagogiques généraux liés au module

L'enseignement préscolaire a pour but de favoriser le développement des capacités langagières et d'interaction chez les enfants ainsi que de renforcer l'intérêt qu'ils portent pour les langues et les cultures. Le développement de la conscience linguistique des enfants est favorisé par le jeu avec la langue, le chant de comptines et la découverte d'une variété de langues parlées et écrites. Le développement des compétences de lecture et d'écriture des enfants est soutenu par des jeux et des exercices fonctionnels. Les environnements d'enseignement et d'apprentissage sont conçus pour offrir aux enfants de nombreuses occasions d'observer, d'explorer et d'expérimenter le langage parlé et écrit, ainsi que d'élargir leur vocabulaire. En plus de la langue de l'enseignement du préscolaire, on examine d'autres langues. Il est important que les enfants dont la langue maternelle est différente de la langue de l'enseignement préscolaire reçoivent un soutien solide pour le développement de leurs compétences en langue d'enseignement et qu'ils réalisent en même temps que la langue qu'ils parlent à la maison est importante et précieuse.

Objectifs détaillés

Au Lycée franco-finlandais d'Helsinki, le développement des **compétences linguistiques des enfants en français et en finnois** est soutenu de diverses manières pendant le préscolaire.

L'enseignement bilingue est mis en œuvre en coopération avec les familles. Les langues parlées au domicile de l'enfant sont prises en compte. Pour renforcer et développer le langage émotionnel de l'enfant, les parents sont encouragés à lire, discuter et réfléchir quotidiennement avec leur enfant dans sa propre langue maternelle.

La participation de l'enfant à l'enseignement préscolaire en français et en finnois et à

l'enseignement fondamental ultérieur nécessite une coopération étroite entre la maison et l'école.

L'enseignement permet aux enfants d'exercer l'écoute et la prise de parole dans contextes différents. Ils sont amenés à raconter et à discuter, ainsi qu'à faire preuve d'empathie, à comprendre et à se souvenir de ce qu'ils entendent. Nous réfléchissons ensemble au sens des mots et jouons avec les mots. Lors de discussions partagées, les enfants développent leurs compétences pour poser des questions, tirer des conclusions et évaluer ce qu'ils entendent. Les enfants sont encouragés à créer des histoires et à mettre en pratique cette compétence, par exemple par la méthode « invente-moi une histoire » ou en créant des histoires numériques.

Différents textes sont lus aux enfants et discutés ensemble. Cela aide les enfants à comprendre l'importance de la lecture. Grâce à la modélisation de l'enseignant et à divers exercices, les enfants acquièrent de l'expérience sur la manière dont la parole peut être transformée en langage écrit et le langage écrit en discours. La langue écrite et la langue parlée sont étudiées ensemble. Les enfants sont amenés à remarquer que la parole peut être divisée en parties plus petites, telles que des mots, des syllabes et des sons.

Le développement de la littératie des enfants est soutenu en leur offrant des possibilités d'écriture ludique et de production de leurs propres textes à l'aide des technologies de l'information et de la communication. Les enfants sont encouragés à travailler ensemble et à identifier et produire de manière indépendante des lettres, des mots et des textes de différentes manières, en fonction de leurs compétences et de leurs intérêts, dans des contextes qui ont du sens pour eux.

La littérature pour enfants est utilisée de diverses manières dans l'enseignement. Les enfants sont encouragés à explorer et à lire différents textes selon leurs propres capacités, et à raconter et exprimer de différentes manières ce qu'ils entendent ou lisent. La bibliothèque du Lycée franco-finlandais d'Helsinki offre aux enfants la possibilité d'emprunter des livres en finnois et en français et d'apprendre à utiliser la bibliothèque.

Différents jeux et exercices favorisent le développement de la motricité fine des enfants et leur capacité à percevoir l'espace et les directions. Les enfants sont guidés vers une prise en main appropriée du crayon et une utilisation appropriée du clavier.

L'enseignement préscolaire soutient les capacités linguistiques des enfants en observant **différentes langues** avec eux. En particulier, les langues parlées dans le groupe d'enfants et dans l'environnement immédiat sont examinées. Cela favorise le développement de la conscience linguistique des enfants et de leur propre identité linguistique et culturelle. Parallèlement, les enfants sont aidés à découvrir la richesse et l'intérêt linguistique et culturel du monde qui les entoure. Par exemple, des chansons, des jeux et la langue des signes dans différentes langues peuvent être utilisés dans l'enseignement.

4.1.3. Moi et notre communauté

La vie des enfants s'élargit à mesure qu'ils grandissent. En plus des traditions, des modèles de fonctionnement, des valeurs et des croyances du foyer, les enfants rencontrent différentes façons de penser et d'agir. L'enseignement préscolaire a pour objectif de renforcer les capacités de l'enfant de comprendre la diversité de la société et agir en son sein. **Le sujet est abordé sous des angles historiques et sociaux, ainsi que sous des angles éthiques et idéologiques.** En réfléchissant aux problèmes passés et actuels de la communauté locale, l'intérêt des enfants est orienté vers les questions sociales. Réfléchir aux choix éthiques quotidiens, développer ses propres compétences émotionnelles et pratiquer un comportement constructif renforcent les capacités d'interaction des enfants. Apprendre à connaître les coutumes, les religions et les autres croyances de la communauté locale, ainsi que les autres objectifs de l'ensemble, favorise le développement des compétences culturelles et des capacités d'interaction des enfants, ainsi que des compétences générales liées à la réflexion et à l'apprentissage. L'enseignement est réalisé en collaboration avec les tuteurs, en tenant compte du contexte, des points de vue et des valeurs de chaque famille.

Objectifs pédagogiques généraux liés au module
L'objectif est de promouvoir l'intérêt des enfants pour la société, en particulier pour les activités de leur communauté locale, et de renforcer leur participation dans leur environnement opérationnel. Les enfants sont guidés pour observer le présent et ont la possibilité de faire preuve d'empathie envers les événements et les situations du passé. L'enseignement soutient les compétences éthiques et de réflexion des enfants, ainsi que le développement des compétences émotionnelles. Sous la direction de l'enseignant, les enfants apprennent à connaître leurs propres croyances et religions ainsi que celles des autres personnes représentées dans leur groupe ou leur communauté locale, ainsi que les coutumes et traditions qui leur sont associées. Les enfants sont encouragés à poser des questions et disposent d'un espace pour leurs réflexions et leur émerveillement. Les méthodes de travail du module mettent l'accent sur les discussions et les différentes méthodes qui permettent l'empathie.
Objectifs détaillés
Nous apprendrons à connaître une personne ou un objet du milieu environnant d'un point de vue historique avec les enfants. Le sujet est abordé de manière observatrice et multisensorielle, en utilisant différents modes d'expression. En outre, l'enseignement peut couvrir d'autres événements historiques, personnes, cultures et patrimoines culturels qui intéressent les enfants. Les sources d'information peuvent inclure les membres de la communauté locale, les artefacts et l'environnement, ainsi que l'expertise des tuteurs des enfants sur leur propre patrimoine culturel. Les traditions festives, les histoires, les jeux traditionnels et les vieilles chansons peuvent également être utilisés dans l'enseignement.
L'intérêt des enfants pour les questions sociales est éveillé par la discussion de problèmes actuels dans la communauté et la société locales qui les intéressent. Nous découvrirons les médias avec les enfants et essaierons de produire des médias de manière ludique. Le contenu et la véracité des contenus médiatiques sont analysés avec les enfants. L'enseignement fait découvrir les droits de l'enfant, en utilisant la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Les règles du groupe préscolaire sont rédigées et développées avec les enfants. En même temps, on aide les enfants à comprendre que les règles de la communauté sont des accords créés par les gens. L'environnement local est utilisé pour que les enfants aient la possibilité de vivre une véritable expérience de participation et d'influence.

L'enseignement préscolaire comprend une **éducation éthique** commune à l'ensemble du groupe. L'éducation est liée à la vie quotidienne des enfants et à des situations pratiques qui impliquent des émotions et des choix éthiques. Les enfants sont guidés pour identifier leurs émotions, agir avec gentillesse et responsabilité et résoudre de manière constructive les conflits entre enfants. Les enfants discuteront de l'amitié et du respect des autres, des sujets de joie et de peur, des hypothèses sur le fait d'être une fille et un garçon et de la distinction entre le bien et le mal. En plus des discussions partagées, les jeux de rôle, les contes de fées et les histoires médiatiques offrent des moyens naturels d'éduquer les gens sur l'éthique. Des programmes et des matériaux éducatifs peuvent être utilisés dans l'enseignement pour développer les compétences sociales et émotionnelles.

Au préscolaire, l'**éducation confessionnelle** se fait par la familiarisation avec les religions et les confessions présentes dans le groupe. L'irréligion est examinée dans l'enseignement préscolaire en parallèle avec d'autres croyances. L'enseignement confessionnel est associé aux thèmes liés au quotidien, aux fêtes et aux événements actuels qui ont une importance pour une religion ou une croyance. L'objectif est d'aider les enfants à comprendre et à respecter leurs propres traditions, croyances, coutumes et croyances ainsi que celles des autres enfants et familles qui leur sont liées. Les enfants sont encouragés à réfléchir à diverses questions de la vie en travaillant avec d'autres. En même temps, leur capacité à comprendre les mots et les concepts liés aux religions et aux croyances est renforcée. L'enseignement comprend par exemple des excursions et des événements aux environnements proches.

4.1.4. J'explore et j'agis dans mon environnement.

L'environnement des enfants, la nature locale et l'environnement bâti, ainsi que d'autres environnements d'apprentissage préscolaire fournissent une multitude de ressources pour l'apprentissage des enfants. Il est particulièrement important de relier l'enseignement au monde d'expérience des enfants et à leur environnement de travail pour acquérir des **compétences mathématiques** et mettre en œuvre l'éducation **technologique et environnementale**. Les observations, les expériences et les informations liées à l'environnement opérationnel, leur structuration et leur description aident les enfants à se développer en tant que penseurs et apprenants. Le développement de la capacité à nommer les choses et à comprendre et utiliser différents concepts favorise les compétences de multilittératie des enfants. La tâche de l'enseignement préscolaire est de soutenir le développement de la pensée mathématique des enfants et leur intérêt pour les mathématiques. La tâche consiste également à renforcer les connaissances des enfants sur la nature et leur relation avec elle, et à les initier à la technologie du quotidien. L'éducation préscolaire initie les enfants à l'apprentissage par l'investigation en observant et en explorant l'environnement, ainsi qu'en expérimentant et en tirant des conclusions.

Objectifs pédagogiques généraux liés au module

L'enseignement préscolaire renforce les bases du développement de la pensée mathématique et de l'apprentissage des mathématiques chez les enfants. Les enfants sont amenés à prêter attention aux mathématiques qui apparaissent dans la vie quotidienne et dans l'environnement. L'enseignement crée des opportunités pour le développement des concepts de nombre, de changement et de temps, ainsi que des compétences de perception et de mesure du plan et de l'espace. L'objectif de l'enseignement est d'offrir la joie de la découverte et de l'apprentissage aux enfants à différents stades de la pensée mathématique.

L'observation de la nature fait partie de l'enseignement. Le développement de la sensibilité environnementale des enfants et de leur relation avec la nature est soutenu en leur offrant des expériences de déplacement et d'exploration de la nature. Les enfants sont également amenés à observer la technologie dans leur environnement et à expérimenter et à trouver leurs propres solutions.

L'enseignement introduit la méthode d'apprentissage par l'investigation. On encourage les enfants à poser des questions et à trouver les réponses ensemble. Les enfants apprennent à comparer, classer et organiser les informations obtenues à partir d'observations ou de mesures. Ils sont encouragés à tirer des conclusions et à proposer des solutions aux problèmes quotidiens, ainsi qu'à expérimenter des solutions. L'enseignement comprend la pratique de la documentation à l'aide de différents outils et la présentation des résultats de différentes manières.

Objectifs détaillés

Les enfants sont encouragés à développer leurs **compétences mathématiques** de manière fonctionnelle, par le jeu et en utilisant différents sens dans divers environnements d'apprentissage. L'enseignement introduit les mathématiques et ses sous-domaines par l'observation et le travail collaboratif.

Les enfants sont encouragés à réfléchir et à décrire leurs observations mathématiques dans diverses situations quotidiennes grâce à la modélisation et à la verbalisation de l'enseignant. Les élèves s'exercent à présenter eux-mêmes leurs observations et à utiliser des images et divers outils. Les activités sont planifiées de manière à offrir de nombreuses possibilités de classer, de comparer, d'organiser des choses et des objets, et de trouver et de produire des régularités. L'enseignement comprend des jeux et des tâches qui développent la mémoire. Les enfants sont également encouragés à raisonner et à trouver des solutions aux tâches de résolution de problèmes liées à l'environnement opérationnel.

Le développement du concept du nombre est soutenu de diverses manières par le jeu et le travail. Les enfants sont encouragés à observer les nombres dans leur environnement et à les relier à des numérales et à des symboles numériques en fonction de leurs compétences. Les nombres sont comparés et les changements de nombres sont étudiés en proposant des exemples pratiques. Une attention particulière est accordée au développement des compétences des enfants en matière de séquençage et de dénomination des nombres.

Les activités variées aident à développer les capacités relatives à la perception du temps et de l'espace. Les enfants sont encouragés à explorer et à expérimenter la bidimensionnalité et la tridimensionnalité et à apprendre les concepts de localisation et de relation, tels que devant, au-dessus et tous les autres, par exemple par le biais des jeux physiques. Pour renforcer le raisonnement géométrique des enfants, on leur offre des possibilités de construction, de bricolage et de modélisation. Guidés par le professeur, les enfants apprennent à connaître les formes de leur environnement et s'exercent à les nommer.

Au préscolaire les enfants exercent la prise de mesures en utilisant leurs corps et les outils différents. L'enseignement apprend à utiliser les concepts de temps, tels que parfois, hier et matin. Nous considérons ensemble l'ordre chronologique, par exemple en observant les moments de la journée.

L'enseignement s'articule autour des activités ludiques, des jeux et des comptines ainsi que des technologies de l'information et de la communication. **L'éducation environnementale** au préscolaire offre aux enfants des expériences dans la nature et la possibilité d'explorer et d'en apprendre davantage sur les plantes, les animaux et les phénomènes naturels. L'environnement est observé à travers différents sens et à l'aide d'outils d'observation. L'enseignement peut également inclure de petites expériences scientifiques. Les observations sont discutées et les élèves s'exercent à classer les informations d'observation. Parallèlement, on apprend à utiliser des concepts liés à la nature, à tirer des conclusions et à considérer les relations de cause à effet. Les connaissances des enfants sur la nature sont utilisées dans l'enseignement. Nous pratiquons l'acquisition d'informations avec les enfants en recherchant ensemble des informations sur certaines choses qui les intéressent. L'enseignement crée les bases d'un mode de vie durable en initiant les élèves à la protection de la nature. Les enfants sont guidés pour prendre soin de leur environnement et de son confort.

Les enfants observent et réfléchissent aux **solutions technologiques** trouvées dans la vie quotidienne, à leurs caractéristiques et à leurs fonctionnalités. L'enseignement souligne que la technologie est le résultat de l'activité créatrice humaine. Les enfants apprennent la technologie en inventant, en fabriquant des objets artisanaux et en construisant eux-mêmes différentes structures et solutions à l'aide de différents matériaux. Les enfants sont encouragés à décrire les décisions qu'ils prennent. En plus des outils de l'environnement d'apprentissage, l'enseignement peut également utiliser, par exemple, les jouets des enfants eux-mêmes et réfléchir sur leurs principes de fonctionnement.

4.1.5. Je grandis et je me développe

Prendre soin de soi et les compétences quotidiennes qui y sont liées font partie des compétences transversales que l'enseignement préscolaire vise à atteindre. Pour se développer dans ce domaine de compétence, les enfants ont besoin d'expériences, de connaissances et de réflexions, sur la base desquelles leur appréciation et leurs compétences peuvent progressivement se développer. Dans l'enseignement préscolaire, la tâche est abordée sous l'angle **de l'activité physique, de l'alimentation, du consumérisme, de la santé et de la sécurité**. La tâche de l'enseignement préscolaire est de créer les bases d'un mode de vie qui valorise la santé et le bien-être et qui est actif, et de développer les compétences des enfants en matière de santé et de sécurité. De plus, la mission est de promouvoir des habitudes alimentaires, de consommation et d'hygiène qui s'inscrivent dans un mode de vie durable.

Objectifs pédagogiques généraux liés au module

Les enfants acquièrent des expériences diverses de l'exercice physique et commencent à comprendre le lien entre le mouvement, le bien-être et la santé. L'enseignement offre des opportunités de développement des compétences motrices et sociales des enfants. Une attention particulière est accordée au développement des compétences perceptivo-motrices, qui sont importantes pour les conditions générales d'apprentissage des enfants. Nous apprendrons avec les enfants à connaître l'alimentation saine et discuterons de son importance. Les enfants sont encouragés à une consommation modérée. L'enseignement prend en compte les facteurs liés à la santé et soutient la capacité des enfants à prendre soin de leur santé. Les enfants apprennent comment se déplacer en toute sécurité aux environnements proches et dans les environnements d'apprentissage préscolaire.

Objectifs détaillés

L'objectif du préscolaire est d'inciter les enfants à effectuer des **exercices physiques** variés et à ressentir la joie de l'exercice. Par le biais des activités physiques et des jeux, les enfants développent leurs compétences en matière de travail en équipe. En même temps ils apprennent à mieux maîtriser leur corps et leur capacité à percevoir leur propre corps et ses différentes parties en relation avec l'espace, le temps et la force environnants se développe. En plus des exercices guidés, nous veillons à ce que les enfants aient la possibilité de faire de l'exercice quotidiennement de manière indépendante, à l'intérieur comme à l'extérieur. En collaboration avec les tuteurs, les enfants sont également encouragés à faire de l'exercice dans divers espaces et à l'extérieur dans différentes conditions pendant leur temps libre.

L'enseignement préscolaire implique la pratique des habiletés motrices de base liées à la vie quotidienne dans divers contextes et sur une base régulière. Il s'agit notamment de l'équilibre, du mouvement et de la manipulation de l'équipement. L'équilibre est pratiqué à travers des jeux qui impliquent des arrêts et des manœuvres d'évitement ou en jouant sur un jeu de piste. Les habiletés motrices sont favorisées par des exercices qui incluent le roulement, l'escalade, la course et le saut. Les compétences de manipulation d'équipement sont pratiquées en poussant et en tirant et en utilisant une variété d'équipements et de balles différents. De plus, les enfants sont encouragés à pratiquer leur motricité fine à travers des jeux et des activités qui développent la dextérité et la précision. L'objectif est que les activités donnent à tous les enfants la possibilité de participer et de réussir, et de soutenir leur bien-être et leurs capacités fonctionnelles.

Dans l'enseignement préscolaire, les situations de repas sont des environnements d'apprentissage pour une alimentation quotidienne favorisant la santé et pour acquérir des **compétences liées à l'alimentation**. Les repas sont rendus aussi agréables que possible avec les enfants et ces derniers sont guidés vers de bonnes manières. En plus de la cuisine et des coutumes finlandaises et françaises, l'enseignement fera découvrir aux élèves une autre culture culinaire et coutumière, en utilisant l'expertise des foyers.

Nous examinerons la publicité destinée aux enfants et réfléchirons à l'importance d'une **consommation raisonnable**. Par exemple, les interprétations de la consommation et de la publicité qui émergent dans les jeux et les dessins des enfants peuvent servir de base à l'éducation des consommateurs au préscolaire.

Les enfants sont amenés à comprendre l'importance de l'exercice, du repos et de bonnes relations pour le **bien-être et la santé**. Les enfants sont invités à discuter de la santé et de la maladie, de leurs causes et des possibilités qu'offrent les gens d'influencer leur propre santé physique et leur bien-être mental. Les bonnes relations humaines et leur importance pour le bien-être mental sont discutées. L'amitié, la considération envers les autres et la reconnaissance et la gestion des émotions sont pratiquées dans des situations quotidiennes. La quantité de sommeil et d'exercice est observée et leur lien avec la vitalité et le bien-être quotidiens est pris en compte. L'enseignement vise à rechercher des informations sur l'hygiène et à mettre en pratique les compétences de base qui y sont liées dans le cadre de l'enseignement préscolaire quotidienne.

Dans l'enseignement préscolaire, les enfants reçoivent des informations sur leur droit **la sécurité**, à un traitement respectueux et à l'intégrité. Les dangers physiques et psychologiques les plus courants liés aux environnements quotidiens et aux environnements d'apprentissage préscolaire sont observés et discutés avec les enfants. L'objectif est de soutenir le sentiment de sécurité des enfants, de leur donner les compétences nécessaires pour demander et obtenir de l'aide et d'agir en toute sécurité dans les situations quotidiennes les plus courantes. Les enfants sont encouragés à demander l'aide d'un adulte dans les situations problématiques au préscolaire et lorsqu'ils sont confrontés au harcèlement, et à partager leurs préoccupations. L'enseignement comprend la pratique des règles pour se déplacer dans la circulation aux environnements proches et le fonctionnement sûr dans les environnements des technologies de l'information et de la communication d'une manière adaptée à l'âge.

5. Soutien d'apprentissage et de participation à l'éducation préscolaire

L'enseignement préscolaire de qualité forme une base solide pour le développement, l'apprentissage et le bien-être. Les difficultés d'apprentissage ou de participation à l'enseignement préscolaire sont évitées à l'avance, par exemple grâce à des méthodes de travail et des méthodes pédagogiques diversifiées, des modifications de groupe flexibles et une coopération entre les enseignants et les autres membres du personnel. L'enseignement prend en compte les besoins du groupe et de l'enfant individuellement.

Lycée franco-finlandais d'Helsinki assure des modalités d'enseignement qui favorisent les conditions d'apprentissage dans le cadre de toutes les activités préscolaires. Les environnements d'apprentissage au préscolaire sont conçus pour convenir à tous les enfants. La mise en œuvre pratique de l'enseignement prend en compte les différentes capacités d'apprentissage des enfants. Des modalités d'enseignement telles que la différenciation, la formation de groupes et l'enseignement simultané et en binôme peuvent favoriser l'apprentissage de tous les enfants.

5.1. Le droit de l'enfant au soutien d'apprentissage et à

sa participation à l'enseignement préscolaire

Un enfant qui a des difficultés à participer à l'enseignement préscolaire a le droit de recevoir un soutien spécifique au groupe et des mesures de soutien individuel pour soutenir l'apprentissage et la participation à l'enseignement préscolaire. Les formes de soutien spécifiques à chaque groupe sont organisées selon des principes inclusifs. Les formes de soutien en groupe qui sont mises en place suffisamment tôt soutiennent l'apprentissage des enfants et la participation à l'enseignement préscolaire. Les groupes d'enseignement sont constitués de manière appropriée afin que les objectifs du programme puissent être atteints et que l'enseignant soit en mesure de prendre suffisamment en compte les besoins du groupe.

Une école d'État, conforme à l'article 8 de la loi sur l'enseignement fondamental, est tenue de mettre en place des mesures de soutien spécifiques aux élèves uniquement sous la forme de services d'interprétation et d'assistance et de matériaux adaptés fournis à l'élève conformément à l'article 31, paragraphe 1. Le Lycée franco-finlandais d'Helsinki étant une école de langue d'État, elle propose uniquement un soutien spécifique au groupe ainsi que des services d'interprétation et d'assistance et des matériaux adaptés qui font partie du soutien individuel spécifié dans la loi.

Au Lycée franco-finlandais d'Helsinki, le plan annuel scolaire est élaboré en collaboration avec l'équipe de direction, le corps enseignant et les acteurs des services du bien-être des élèves. Le plan annuel scolaire précise la mise en œuvre du programme d'enseignement au préscolaire, y compris l'organisation du soutien. Le plan annuel scolaire est approuvé par le Comité de direction de l'école. Le plan annuel scolaire est mis à jour en cours d'année scolaire si nécessaire et sa mise en œuvre est évaluée à la fin de l'année scolaire. Sur la base de l'évaluation, un plan pour l'année scolaire suivante est élaboré.

5.1.1. Principes guidant l'organisation du soutien

L'objectif des modalités d'enseignement et des formes de soutien spécifiques aux groupes qui favorisent les conditions d'apprentissage est de garantir que tous les enfants puissent apprendre et agir en groupe conformément aux objectifs fixés pour l'enseignement préscolaire. Le but du soutien d'apprentissage et à la participation à l'enseignement préscolaire apporté à l'enfant est de permettre à l'enfant d'exercer son droit de recevoir un enseignement qui tienne compte de ses besoins et de participer à l'enseignement préscolaire.

La proviseure est responsable du fonctionnement et du développement de l'école. Elle met en place des ressources humaines suffisantes pour l'enseignement, l'orientation et le soutien et veille à ce que le droit des enfants à un apprentissage et un soutien de qualité et en toute sécurité soit respecté. La proviseure est responsable de l'élaboration du programme d'enseignement, de sa mise en œuvre et de son évaluation en collaboration avec les proviseures adjointes, le personnel enseignant, les enfants, les tuteurs, les acteurs du bien-être des élèves et diverses partenaires.

Le point de départ de l'organisation du soutien à l'apprentissage et à la participation à l'enseignement préscolaire est constitué par les points forts, les besoins d'apprentissage et de développement, ainsi que les besoins de chaque enfant et de chaque groupe d'enfants. L'enseignement préscolaire garantit que tous les enfants puissent avoir des expériences positives sur l'apprentissage et sur le fonctionnement en tant que membres d'un groupe. Cela favorise la perception positive d'eux-mêmes par les enfants. Divers retours et informations recueillis lors de l'apprentissage sont utilisés systématiquement pour encourager et guider les enfants. Cela rend les progrès d'apprentissage visibles pour les enfants. Soutenir l'apprentissage et la participation à l'enseignement préscolaire implique de mettre en place des solutions communautaires et liées à l'environnement d'apprentissage, ainsi que de répondre aux besoins individuels des enfants. Une attention particulière est portée à l'accessibilité, à la disponibilité, ainsi qu'à la prévention et à l'identification précoce des difficultés d'apprentissage.

Les difficultés d'apprentissage font référence, par exemple, aux difficultés liées au langage, aux compétences en lecture et en écriture, ainsi qu'au développement des compétences mathématiques. Les difficultés d'apprentissage peuvent également être liées à des défis moteurs et perceptifs. En plus des difficultés d'apprentissage, un enfant peut avoir des difficultés avec les

relations sociales, la régulation émotionnelle, l'attention ou des problèmes de comportement.

Grâce à des modalités pédagogiques qui favorisent les conditions d'apprentissage, les besoins du groupe d'enfants sont pris en compte afin que les objectifs fixés pour l'enseignement préscolaire puissent être atteints. Des formes de soutien spécifiques à chaque groupe sont proposées en complément des modalités d'enseignement qui soutiennent les conditions d'apprentissage de manière proactive et systématique. Les modalités d'enseignement basées sur les besoins du groupe et les formes de soutien spécifiques au groupe favorisent l'apprentissage, l'inclusion et l'engagement de tous les enfants à la communauté préscolaire. L'objectif des modalités d'enseignement opportunes et des formes de soutien spécifiques au groupe est de permettre à chaque enfant de participer aux activités communes du groupe.

L'enfant a droit à des mesures de soutien individuel si, malgré des modalités d'enseignement qui favorisent les conditions d'apprentissage et des formes de soutien spécifiques au groupe, il éprouve des difficultés à apprendre et à participer à l'enseignement préscolaire. Lorsque l'enseignant préscolaire ou l'enseignant spécialisé constate que les modalités d'enseignement et les formes de soutien spécifiques au groupe qui soutiennent les conditions d'apprentissage sont insuffisantes pour soutenir l'apprentissage et la participation de l'enfant à l'enseignement préscolaire, une évaluation de la nécessité de mesures de soutien individuel est lancée. D'autres membres du personnel, des professionnels des services de soutien aux élèves ou un tuteur peuvent également prendre l'initiative d'évaluer la nécessité de mesures de soutien.

Lycée franco-finlandais d'Helsinki ne propose pas des mesures de soutien individuel, mais la commune de résidence de l'enfant en est responsable (loi sur l'enseignement fondamental, article 20 c (30.12.2024/1090). Si nécessaire, le Lycée franco-finlandais d'Helsinki évaluera la nécessité de mesures de soutien individuel de l'enfant. Le processus d'évaluation est décrit dans la section 5.4.

Le soutien à l'apprentissage et à la participation à l'enseignement préscolaire dispensé dans le groupe préscolaire forme un tout avec les services du bien-être des élèves. Ensemble, ils favorisent l'apprentissage et la participation, ainsi que l'inclusion et l'engagement des enfants à la communauté. Par les services du bien-être des élèves on favorise et maintient l'apprentissage, la santé mentale et physique et le bien-être social des enfants. Les services du bien-être des élèves sont principalement mis en œuvre dans le cadre d'un service collectif du bien-être des élèves et constitue une forme essentielle de soutien à la participation à l'enseignement préscolaire. Les services collectifs du bien-être des élèves dispensés dans la communauté affectent principalement la culture de fonctionnement de l'ensemble de la communauté. Il est essentiel de bâtir une culture d'action communautaire pour répondre efficacement aux divers besoins des enfants. Le droit de recevoir des services du bien-être des élèves individuels et l'obligation des employés de fournir des conseils pour y accéder sont réglementés par la loi sur les services de bien-être aux élèves et aux étudiants. Les services du bien-être des élèves sont réglementés plus en détail au chapitre 6.

5.1.2. Continuum de soutien de l'enseignement précoce au préscolaire et à l'enseignement fondamental

Le soutien apporté à l'enfant forme un continuum cohérent tout au long de l'enseignement précoce et l'enseignement préscolaire, et lorsque l'enfant passe à l'enseignement fondamental. Souvent, le besoin de soutien d'un enfant est identifié avant même le début du préscolaire. Lorsque l'enfant passe de l'enseignement précoce à l'enseignement préscolaire et de l'enseignement préscolaire à l'enseignement fondamental, les informations nécessaires à l'organisation de l'enseignement doivent être transférées sans préjudice des obligations de confidentialité. Le transfert d'informations est également assuré lorsqu'un enfant passe d'un groupe à un autre ou à un établissement préscolaire dispensé par un autre établissement d'enseignement.

La coopération avec le préscolaire, l'enseignement précoce et les tuteurs assure la continuité du développement, de l'apprentissage et du bien-être de l'enfant. Les informations sur les mesures de soutien qu'un enfant a pu recevoir avant l'enseignement préscolaire et leur efficacité sont utilisées dans l'enseignement préscolaire.

Le personnel des activités de l'après-midi qui complètent l'enseignement précoce et

l'enseignement préscolaire collabore sur des questions liées au soutien de l'apprentissage et de la participation d'un enfant au préscolaire.

L'enseignement préscolaire et primaire au Lycée franco-finlandais d'Helsinki constitue un continuum dans le parcours scolaire de l'élève. La rencontre de transition avec l'enseignement fondamental, qui a lieu au printemps de l'année préscolaire, permet un transfert d'informations en douceur et les mesures de soutien dont l'élève a besoin peuvent se poursuivre immédiatement après le début de la première année. La coopération avec les tuteurs pendant la phase de transition est importante pour garantir le sentiment de sécurité et les conditions d'apprentissage de l'élève.

5.2. Modalités d'enseignement et formes de soutien spécifiques aux groupes qui favorisent les conditions d'apprentissage

Modalités d'enseignement et formes de soutien spécifiques aux groupes qui favorisent les conditions d'apprentissage Des formes de soutien spécifiques à chaque groupe sont proposées en complément des modalités d'enseignement qui soutiennent les conditions d'apprentissage. Les dispositifs pédagogiques favorisant les conditions d'apprentissage et les formes de soutien spécifiques au groupe visent à prévenir la formation de besoins de soutien plus forts en mettant en œuvre des dispositifs pédagogiques et des formes de soutien au sein du groupe qui bénéficient à plusieurs enfants. Cela soutient le droit égal de tous les enfants à apprendre et garantit que les enfants bénéficient de dispositions appropriées en matière d'enseignement et de soutien à l'apprentissage en fonction de leurs besoins.

Modalités d'enseignement qui favorisent les conditions d'apprentissage

Les modalités d'enseignement qui soutiennent les conditions préalables à l'apprentissage constituent un élément central de la culture d'action de l'enseignement préscolaire et offrent les conditions permettant à tous les enfants de participer à l'inclusion, à l'apprentissage et à l'enseignement préscolaire. La compétence des enseignants et des autres personnels, la coopération multidisciplinaire, leur développement et leur gestion constituent le fondement des modalités d'enseignement qui soutiennent les conditions d'apprentissage.

Les modalités d'enseignement qui favorisent les conditions d'apprentissage font référence, par exemple, à la formation de groupes d'enseignement de telle manière que l'enseignant puisse prendre en compte les besoins et les points forts du groupe d'enfants. Les modalités d'enseignement font également référence à un enseignement qui prend en compte les divers besoins et capacités des enfants, comme la différenciation. La différenciation pédagogique prend en compte non seulement les besoins de soutien, mais aussi les enfants qui sont plus avancés dans leurs apprentissages, et leur pose des défis supplémentaires. L'enseignement sensible à la langue fait partie des dispositifs pédagogiques qui favorisent les conditions d'apprentissage et qui soutiennent le développement linguistique des enfants ainsi que la compréhension et l'apprentissage de concepts dans différents domaines de connaissances et de compétences. (voir chapitre 4.3)

Les méthodes d'enseignement préscolaire et les environnements d'apprentissage seront modifiés afin que le droit des enfants à apprendre et à agir au sein d'un groupe de pairs soit réalisé dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Conformément au fondement des valeurs inclusives de l'éducation préscolaire, la planification et la mise en œuvre des dispositifs pédagogiques devraient principalement utiliser des méthodes dans lesquelles le soutien dont l'enfant a besoin est fourni dans le cadre d'un groupe de pairs.

Les aménagements pédagogiques comprennent des activités quotidiennes et d'autres activités récurrentes et la création d'un rythme quotidien clair et prévisible pour l'enfant. Les méthodes d'interaction et de communication sensibles et accessibles au préscolaire font partie des solutions pédagogiques qui soutiennent les conditions d'apprentissage. Il peut s'agir de méthodes de communication qui soutiennent et remplacent la parole, comme la langue des signes, les images ou diverses solutions technologiques. Le personnel du préscolaire répond aux besoins de l'enfant

grâce à des méthodes de travail pédagogiques et une différenciation commune et cohérente. Les aménagements pédagogiques et l'utilisation des aides spécifiques nécessaires à chaque groupe visent à garantir que tous les enfants puissent participer aux activités de leurs pairs.

Les aménagements structurels permettent de mettre en œuvre des aménagements pédagogiques au sein du groupe, si nécessaire. Il s'agit notamment de mettre en œuvre des dispositions favorisant l'accessibilité des locaux en fonction des besoins du groupe d'enfants. En plus de l'enseignant, chaque groupe préscolaire dispose d'un assistant. Le Lycée franco-finlandais d'Helsinki s'assure que le personnel possède une expertise et des compétences linguistiques suffisantes pour identifier les besoins de soutien d'un enfant et les mettre en œuvre. Si nécessaire, le personnel du préscolaire peut consulter les enseignants spécialisés et les enseignants du primaire sur les questions de soutien à l'apprentissage.

Modes de soutien spécifiques au groupe

Tous les élèves du Lycée franco-finlandais d'Helsinki ont le droit d'avoir du soutien spécifique au groupe. L'objectif du soutien spécifique au groupe est de soutenir tous les élèves dans le cadre de l'enseignement quotidien sans décisions administratives distinctes.

La loi sur l'enseignement fondamentale définit trois formes de soutien spécifiques au groupe. Il s'agit des cours de soutien, cours de soutien de la langue d'enseignement de la matière et l'enseignement dispensé par l'enseignant spécialisé en relation avec l'enseignement du groupe. Des formes de soutien spécifiques au groupe ont été mises en place pour l'enseignement préscolaire de l'école et sont fournies systématiquement en complément des modalités d'enseignement qui soutiennent les prérequis à l'apprentissage. L'objectif de l'organisation de formes de soutien spécifiques au groupe est de répondre aux divers besoins de soutien des enfants au sein du groupe à un stade précoce et de manière préventive. Les formes de soutien mises en œuvre dans le groupe permettent également l'apprentissage entre pairs, l'inclusion et la participation aux activités préscolaires. La mise en œuvre des formes de soutien nécessite une coopération entre les enseignants, les enseignants spécialisés et les autres membres du personnel ainsi qu'une vision construite conjointement des besoins de soutien du groupe préscolaire et des enfants du groupe.

L'organisation de formes de soutien spécifiques à un groupe ne nécessite pas d'évaluation, de plan ou de décision administrative spécifique à un enfant, mais leur mise en œuvre doit être planifiée dans le cadre des activités préscolaires. Des formes de soutien spécifiques au groupe sont planifiées en fonction des besoins connus dans le plan scolaire annuel de l'enseignement préscolaire. La mise en œuvre de formes de soutien spécifiques à chaque groupe sera affinée en fonction des besoins qui émergent dans l'enseignement préscolaire au cours de l'année préscolaire.

Cours de soutien général dispensés par le professeur

Des cours de soutien sont organisés en petits groupes durant la journée préscolaire, si nécessaire. L'objectif des cours de soutien général fournis par l'enseignant est de soutenir l'apprentissage et la participation des enfants à l'enseignement préscolaire. Dans l'enseignement préscolaire, les cours de soutien général consistent à différencier les activités du groupe préscolaire et ils sont principalement dispensés dans des groupes plus petits et flexibles en fonction des besoins de soutien des enfants du groupe préscolaire. Les cours de soutien général se concentrent principalement sur les modules d'apprentissage. Les cours de soutien général sont organisés de manière pédagogiquement appropriée et systématique et sont dispensés aussi souvent que nécessaire. Ils peuvent également être fournis de manière proactive et peuvent être utilisés pour répondre aux besoins de soutien à court terme en raison des congés de maladie des enfants. Les cours de soutien général sont dispensés en premier lieu par le professeur responsable du groupe préscolaire. Les cours de soutien général peuvent être dispensés également en enseignement simultané ou en binôme. Les enseignants collaborent à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation de l'efficacité des cours de soutien général.

Cours de soutien de la langue d'enseignement dispensés par le professeur

L'objectif des cours de soutien de la langue d'enseignement est de renforcer les compétences linguistiques de la langue d'enseignement de l'élève ce qui soutient l'apprentissage de l'élève. Les cours de soutien de la langue d'enseignement sont de l'enseignement sensible à la langue. Les cours de soutien de la langue d'enseignement sont organisés pédagogiquement de manière ciblée et systématique en fonction des besoins des élèves, afin que le plus grand nombre d'élèves possible en bénéficient. On peut donner des cours de soutien de la langue d'enseignement en finnois ou en français.

Les cours de soutien de la langue d'enseignement peuvent être dispensés sous forme d'enseignement simultané ou en binôme. Les cours de soutien de la langue d'enseignement comme partie de l'enseignement préscolaire sont dispensés aussi souvent que nécessaire. Les cours de soutien de la langue d'enseignement sont dispensés en premier lieu par le professeur responsable du groupe préscolaire. Les cours de soutien de la langue d'enseignement peuvent être dispensés également par un autre professeur. Les enseignants collaborent à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation de l'efficacité des cours de soutien de la langue d'enseignement. La planification et la mise en œuvre des cours de soutien de la langue d'enseignement prennent en compte les perspectives de l'enseignement sensible aux langues et de l'enseignement du finnois comme langue seconde.

Enseignement dispensé par l'enseignant spécialisé en relation avec l'enseignement du groupe

L'enseignant spécialisé accompagne les enseignants dans la planification et l'organisation d'un soutien spécifique au groupe. Le soutien apporté par un enseignant spécialisé peut prendre la forme d'un enseignement simultané en classe ou d'un enseignement dans un groupe séparé. Le soutien fourni est enregistré dans le système électronique utilisé. L'efficacité du soutien spécifique au groupe est régulièrement évaluée au préscolaire.

L'enseignement dispensé par un enseignant spécialisé en relation avec l'enseignement du groupe signifie l'enseignement dispensé à un groupe par un enseignant spécialisé et basé sur une expertise pédagogique particulière, qui soutient l'apprentissage et la participation à l'enseignement préscolaire. L'enseignement dispensé par un enseignant spécialisé fait référence à l'enseignement dispensé par un enseignant qualifié en tant qu'enseignant en éducation spécialisée. L'enseignement dispensé par l'enseignant spécialisé en relation avec l'enseignement du groupe vise à répondre aux besoins de soutien et aux difficultés constatés au niveau de l'ensemble du groupe, qui peuvent être traités par l'accompagnement et l'enseignement dispensés par l'enseignant spécialisé sous forme d'enseignement simultané ou en binôme. L'enseignement dispensé par l'enseignant spécialisé en relation avec l'enseignement du groupe est réalisé avec l'ensemble du groupe préscolaire, mais il permet également d'enseigner à des groupes d'enfants plus restreints. La taille des groupes est basée sur les besoins perçus et les groupes sont formés de manière flexible.

L'enseignant spécialisé peut également fournir des consultations qui s'adressent à l'enseignant et aux autres personnels travaillant dans le groupe. La consultation consiste à demander des conseils, à négocier entre les enseignants pour trouver une solution et à donner des conseils à un enseignant ou à un membre du personnel sur des questions concernant les enfants ou l'enseignement. Une consultation avec un enseignant spécialisé peut également être liée à l'enseignement dispensé par un enseignant spécialisé dans un groupe préscolaire, et la consultation sert alors, par exemple, à renforcer la compétence de l'enseignant et du personnel ou à convenir de principes communs concernant l'enseignement simultané et en binôme.

5.3. Soutien individuel à l'enfant

L'enfant a le droit de bénéficier sans délai de mesures de soutien individuel à l'enfant si les formes de soutien spécifiques au groupe sont insuffisantes. Le Lycée franco-finlandais d'Helsinki n'organise pas de mesures de soutien individuel à l'enfant, auquel cas la décision administrative sur les mesures de soutien individuel à l'enfant est prise par la commune de résidence de l'enfant sur proposition du Lycée franco-finlandais d'Helsinki (loi sur l'enseignement fondamental, article 8). La proposition est basée sur l'évaluation par l'école des besoins de soutien de l'enfant.

Conformément à la loi sur l'enseignement fondamental, les seules formes de soutien individuel

aux élèves au Lycée franco-finlandaise d'Helsinki sont les services d'interprétation et d'assistance et le matériel adapté. L'école procède à une évaluation, à un plan et à une décision administrative concernant l'organisation de ces mesures de soutien individuel à l'enfant qui sont obligatoires pour l'école.

Le besoin du soutien individuel à l'enfant est évalué par le professeur préscolaire. L'enseignant spécialisé, les représentants des services du bien-être de l'enfant et autre personnel participe à l'évaluation si nécessaire. Les tuteurs de l'enfant ou un autre représentant légal ont la possibilité de participer à l'évaluation des besoins de l'enfant en matière de mesures de soutien. Les opinions de l'enfant sont explorées et prises en compte d'une manière adaptée à son âge et à son développement.

L'évaluation des besoins de soutien individuel des enfants détermine les besoins de soutien à l'apprentissage et à la participation à l'enseignement préscolaire, ainsi que les modalités d'enseignement mises en œuvre et les formes de soutien spécifiques au groupe. Sur la base de ces éléments, une évaluation est effectuée pour déterminer quelles mesures de soutien seront les plus adaptées à l'enfant. Le plan d'enseignement précoce précédent de l'enfant et d'autres documents concernant l'enfant peuvent être utilisés dans l'évaluation.

Les absences ou le stade précoce d'apprentissage de la langue d'enseignement ne peuvent en principe pas justifier un besoin de soutien individuel à l'enfant. Pour soutenir les enfants qui réagissent par un comportement, des dispositions qui favorisent les conditions d'apprentissage et des formes de soutien spécifiques au groupe sont utilisées. Le Lycée franco-finlandais d'Helsinki ne peut pas fournir un soutien solide et à long terme spécifique aux enfants présentant des troubles du comportement.

Services d'interprétation et d'assistance et le matériel adapté.

Conformément à la loi sur l'enseignement fondamental, les formes de soutien individuel aux élèves au Lycée franco-finlandaise d'Helsinki sont les services d'interprétation et d'assistance et le matériel adapté. L'école procède à une évaluation, à un plan et à une décision administrative concernant l'organisation de ces mesures de soutien individuel à l'enfant qui sont obligatoires pour l'école.

Les services d'interprétation désignent les services d'interprétation fournis en langue des signes ou par d'autres méthodes de communication. Les enfants qui ont une déficience auditive, une déficience auditive-visuelle ou un trouble de la parole et qui ont besoin de ce service pour participer à l'éducation préscolaire ont droit à des services d'interprétation. Les services d'interprétation sont organisés en fonction des besoins de l'enfant.

Les services d'assistance individuel aux enfants entrent en jeu dans une situation où d'autres dispositions qui soutiennent l'apprentissage et la participation et les ressources en personnel d'assistance spécifiques au groupe ne soutiennent pas la participation égale de l'enfant à l'enseignement préscolaire. Un assistant spécifique à l'enfant soutient la participation de l'enfant aux activités de groupe avec d'autres membres du groupe. L'assistant peut également aider d'autres enfants lors des activités préscolaires afin que l'enseignant préscolaire puisse enseigner l'enfant en tenant compte de ses besoins individuels.

Le matériel adapté fait référence aux outils adaptés nécessaires à la participation à l'enseignement préscolaire, qui sont utilisées pour soutenir les possibilités de l'enfant d'apprendre et d'agir dans le groupe préscolaire conformément aux objectifs fixés pour l'enseignement. Le matériel adapté nécessaire à la participation à l'enseignement est mis à la disposition de l'enfant, en groupe et individuellement, en fonction de ses besoins. Les outils adaptés font partie du matériel pédagogique.

5.4 Coopération liée au soutien à l'apprentissage et à la participation à l'enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire est organisé en collaboration afin que chaque enfant reçoive l'enseignement, l'éducation et le soutien dont il a besoin en fonction de son propre développement et de ses besoins.

5.4.1. Coopération avec le tuteur et l'enfant

L'importance de la coopération avec le tuteur est soulignée lorsque l'enfant a besoin du soutien à l'apprentissage ou à la participation à l'enseignement préscolaire. Tous les tuteurs sont informés des modalités d'enseignement qui soutiennent les conditions d'apprentissage, ainsi que du droit de l'enfant à des formes de soutien spécifiques au groupe et, si nécessaire, à des mesures de soutien individuel à l'enfant au Lycée franco-finlandais d'Helsinki.

L'enfant participe à la coopération d'une manière adaptée à son âge et à son développement. L'enfant est écouté et ses opinions sont prises en compte.

Le personnel du préscolaire contactera le tuteur lorsqu'un enfant a des besoins de soutien liés à l'apprentissage et à la participation à l'enseignement préscolaire, ou lorsque son bien-être est en danger. L'école veille à ce que le tuteur reçoive suffisamment d'informations sur le traitement des questions concernant l'enfant, l'obtention et la divulgation d'informations et la confidentialité. Le but est d'agir en accord avec l'enfant et le tuteur. Les tuteurs sont informés que ni eux ni leur enfant ne peuvent refuser un soutien à l'apprentissage et à la participation à l'éducation préscolaire, et que leur consentement n'est pas requis pour évaluer le besoin de soutien et planifier le soutien. L'enfant peut également avoir besoin du soutien des services au bien-être des élèves, par exemple d'un accompagnement individuel par un psychologue scolaire ou un assistant social scolaire. Ceci est volontaire et nécessite le consentement du tuteur (voir chapitre 6, Services du bien-être des élèves).

5.4.2. Coopération multiprofessionnelle et multidisciplinaire

L'enseignement préscolaire implique une coopération à la fois multiprofessionnelle et multidisciplinaire. La coopération multidisciplinaire est une coopération entre différents groupes professionnels de l'enseignement préscolaire, combinant les connaissances et les compétences de différents groupes professionnels. La coopération multiprofessionnelle est essentielle pour planifier et mettre en œuvre des modalités d'enseignement qui répondent aux besoins d'apprentissage de l'enfant, ainsi que des méthodes de soutien spécifiques au groupe et des mesures de soutien individuel à l'enfant.

La coopération multidisciplinaire désigne les activités et la coopération qui rassemblent des professionnels de différents secteurs administratifs et qui transcendent leurs frontières. La collaboration s'effectue principalement avec des professionnels des services du bien-être aux élèves (notamment les centres de santé maternelle et infantile, « neuvola »). D'autres partenaires clés comprennent d'autres services sociaux et de santé, tels que les services thérapeutiques, l'éducation et le conseil familial, ainsi que la protection de l'enfance. Si un enfant se trouve dans une situation de vie qui affecte son apprentissage ou sa participation à l'enseignement préscolaire, par exemple en raison de problèmes de santé, de circonstances sociales ou d'autres raisons, le personnel de l'enseignement préscolaire s'engage dans une coopération multidisciplinaire systématique. La coopération multidisciplinaire est guidée par la primauté de l'intérêt supérieur de l'enfant. La coopération multidisciplinaire s'effectue en premier lieu avec le consentement du tuteur. Lors de la collaboration, les réglementations concernant la confidentialité et le transfert de données doivent être respectées.

Un enfant peut avoir besoin de dispositions liées au traitement d'une maladie de longue durée, à des médicaments et/ou à un régime alimentaire pendant l'âge préscolaire. Une collaboration est réalisée avec des experts de la santé, par exemple dans l'orientation et la consultation du personnel préscolaire.

Si nécessaire, le préscolaire s'engagera dans une coopération multidisciplinaire concernant la réadaptation médicale et l'utilisation d'appareils d'assistance organisée et mise en œuvre par les soins de santé. Le personnel du préscolaire n'est pas responsable de la mise en œuvre de la

réadaptation de l'enfant, mais il coopère avec les professionnels qui réhabilitent l'enfant selon les besoins. La collaboration doit clairement convenir des responsabilités et des principes sur la manière dont la mise en œuvre de la réadaptation de l'enfant sera coordonnée avec l'organisation de l'enseignement préscolaire. L'intérêt supérieur de l'enfant doit toujours être pris en compte lors de l'organisation de la réadaptation.

Le travail de bien-être du Lycée franco-finlandais d'Helsinki met l'accent sur la coopération multidisciplinaire au sein de l'école et avec d'autres partenaires. Cela permet d'utiliser une vaste expertise pour soutenir le bien-être des élèves. L'équipe des services collectifs du bien-être des élèves est responsable de la planification, du développement, de la mise en œuvre et de l'évaluation du soutien aux élèves de l'école conformément au plan de soutien aux élèves. La proviseure est responsable du fonctionnement de l'équipe.

5.5. Dispositions particulières pour l'enseignement préscolaire en raison du besoin de soutien ou de l'état de santé de l'enfant

Le Lycée franco-finlandais d'Helsinki ne propose pas d'enseignement obligatoire prolongé ou anticipé, et le début de l'enseignement fondamental ne peut être retardé. Si l'état de santé de l'enfant l'exige, l'école a la possibilité de bénéficier de services d'enseignement hospitalier consultatif et d'organiser l'enseignement préscolaire de l'enfant d'une manière différente.

Services d'enseignement hospitalier consultatif

En plus de l'enseignement hospitalier proprement dit, la municipalité où se trouve l'hôpital ou une autre unité de soins médicaux spécialisés doit également organiser des services d'enseignement hospitalier consultatif dans le propre établissement d'enseignement préscolaire de l'enfant. Le service d'enseignement hospitalier consultatif s'adresse principalement aux enseignants, car la consultation fait référence à une négociation entre professionnels et experts pour trouver une solution ou obtenir des conseils.

Le service d'enseignement hospitalier consultatif fournit au personnel un soutien consultatif pour planifier et mettre en œuvre l'apprentissage et la participation d'un enfant à l'enseignement préscolaire. Le service est organisé dans des situations où une expertise multidisciplinaire exigeante est nécessaire pour planifier ou mettre en œuvre des mesures préventives ou correctives pour l'enseignement préscolaire des enfants autres que ceux qui sont patients en soins médicaux spécialisés dans un hôpital. Le service d'enseignement consultatif hospitalier peut également être utilisé pour enseigner les enfants qui ne sont pas déjà patients dans des soins médicaux spécialisés.

Le service d'enseignement consultatif hospitalier a pour objectif de renforcer les compétences des enseignants et des autres membres du personnel et de renforcer le soutien précoce dans le cadre de la culture d'action de l'enseignement préscolaire. En outre, le service d'enseignement hospitalier consultatif renforce les structures de coopération multiprofessionnelle et multidisciplinaire entre le personnel enseignant hospitalier et le personnel enseignant préscolaire. Offrir des services au sein du groupe préscolaire d'un enfant au bon moment peut prévenir l'accumulation de problèmes et soutenir la participation à l'enseignement préscolaire.

Lycée franco-finlandais d'Helsinki conviendra avec la municipalité où se trouve l'hôpital ou autre unité de soins médicaux spécialisés responsable du traitement, en coopération multiprofessionnelle, d'un service d'enseignement hospitalier consultatif et organisera le soutien nécessaire à la transition vers l'enseignement préscolaire. Lycée franco-finlandais d'Helsinki consulte la commune de résidence ou la commune de résidence de l'enfant pendant la période de soins avant le transfert. Lorsque l'enseignement hospitalier est terminé, l'enfant retourne au préscolaire du Lycée franco-finlandais d'Helsinki.

Dispositions particulières pour l'enseignement préscolaire d'un enfant pour des raisons de

santé

L'enseignement préscolaire d'un enfant peut être organisé en partie différemment de ce qui est prévu et prescrit dans la Loi et le Décret sur l'enseignement fondamental si cela est justifié par des raisons liées à la santé de l'enfant. Par exemple, une maladie chronique d'un enfant peut empêcher ou rendre difficile sa participation à l'enseignement préscolaire. Il n'est pas possible de réduire le temps consacré à l'enseignement préscolaire ou d'organiser différemment l'enseignement préscolaire sans prendre une décision sur une organisation différente de l'enseignement préscolaire. Une décision administrative doit toujours être prise si l'écart n'est pas temporaire ou mineur.

Le tuteur dépose auprès du Lycée franco-finlandais d'Helsinki une demande d'organisation de l'enseignement préscolaire inhabituel. La décision ne peut être prise que pour des raisons liées à la situation de santé de l'enfant. L'état de santé est évalué par des professionnels de la santé. Pour toute décision administrative sur la situation affectant la participation à l'enseignement préscolaire, un avis d'expert est requis, lequel est joint à la demande du tuteur. Lors de la prise de décision, le Lycée franco-finlandais d'Helsinki évalue également la situation globale de l'enfant d'un point de vue pédagogique, c'est-à-dire comment le droit de l'enfant à l'enseignement préscolaire est rendu possible. La décision d'organiser différemment l'enseignement préscolaire est toujours prise au cas par cas en fonction de la situation de chaque enfant. La décision est toujours prise dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

La décision relative à l'organisation inhabituelle de l'enseignement préscolaire précise en quoi l'enseignement préscolaire de l'enfant diffère de celui prévu et/ou prescrit dans la loi sur l'enseignement fondamental, le décret et les principes du programme d'enseignement préscolaire. La décision indique sa durée de validité. La décision d'organiser différemment l'enseignement préscolaire est valable pour une durée déterminée, au plus une année scolaire. Si la quantité d'enseignement préscolaire reçu par un enfant tombe en dessous du nombre minimum de 700 heures d'enseignement préscolaire ou si la décision concerne le lieu de l'enseignement préscolaire, l'efficacité de la solution doit être régulièrement évaluée. Toutes les décisions sont justifiées.

6. Services du bien-être des élèves

Les services du bien-être des élèves font référence à la promotion et au maintien du bon apprentissage, de la bonne santé mentale et physique et du bien-être social d'un enfant, ainsi qu'aux activités qui augmentent les conditions de ces derniers dans l'enseignement préscolaire. L'enfant a le droit de recevoir gratuitement des services du bien-être des élèves nécessaire pour participer à l'enseignement. Dans le travail des services pour le bien-être des élèves, l'intérêt supérieur de l'enfant est pris en compte en premier lieu.

Au Lycée franco-finlandais d'Helsinki, les services du bien-être des élèves sont mis en œuvre en collaboration avec le service d'éducation administratif municipal et les services régionaux du bien-être. Une collaboration est réalisée avec les enfants et leurs tuteurs, ainsi qu'avec d'autres partenaires si nécessaire. Les services du bien-être des élèves est à la fois collectif et individuel. Les services du bien-être des élèves collectifs sont préventifs et constituent le principal moyen de mettre en œuvre les services du bien-être aux élèves dans l'enseignement préscolaire. C'est la tâche commune de tous les professionnels travaillant dans l'enseignement préscolaire. Les enfants ont droit à des services du bien-être aux élèves, notamment des services de l'assistante sociale scolaire et des services psychologiques. Dans le domaine de la santé, les enfants d'âge préscolaire sont pris en charge par les centres de santé maternelle et infantile.

Des équipes d'experts multidisciplinaires pour un soutien individuel sont constituées, si nécessaire, pour accompagner un élève en particulier en matière de bien-être, de santé ou d'apprentissage. Lorsqu'un élève passe d'un soutien spécifique au groupe à un soutien individuel, une coopération avec les prestataires des services du bien-être aux élèves peut être établie si nécessaire. Cette collaboration est planifiée sur une base individuelle.

Lycée franco-finlandais d'Helsinki fait partie du groupe de pilotage des services du bien-être des élèves des écoles de langue d'État, qui est responsable des tâches statutaires prévues pour le

groupe de pilotage dans la loi sur les services du bien-être des élèves et des étudiants. En outre, l'école fait partie d'un groupe de coopération formé d'écoles d'État, d'écoles de formation et d'écoles privées, dans lequel le département de l'éducation et de la formation de la ville d'Helsinki est également représenté.

Lycée franco-finlandais d'Helsinki fait également partie du groupe de coopération régional Munkinseutu des services du bien-être des élèves, qui comprend, outre le personnel des services du bien-être des élèves de l'école, des acteurs sociaux et de santé, de la jeunesse et la paroisse.

Le Lycée franco-finlandais d'Helsinki dispose d'un plan pour les services du bien-être des élèves et des étudiants qui s'applique également à l'enseignement préscolaire. Le plan pour les services du bien-être des élèves et des étudiants a été élaboré en coopération avec le groupe de pilotage multidisciplinaire des services du bien-être des élèves et des étudiants. En plus du plan pour les services du bien-être des élèves et des étudiants, l'école dispose d'un plan de crise distinct et d'un plan de protection des enfants contre la violence, le harcèlement et l'intimidation, qui sont joints au programme.